

# observatoire's.

DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX



## observatoire DU STATIONNEMENT TABLEAU DE BORD 2007

**a'urba.**  
agence d'urbanisme  
Bordeaux métropole Aquitaine

Rapport d'étude

21/10/08

provisoire

étape

définitif

Hangar G2 Bassin à flot n°1  
Tél. : 33 (0)5 56 99 86 33

quai Armand Lalande  
Fax : 33 (0)5 56 99 89 22

BP 71 F-33041 Bordeaux Cedex  
e-mail [contact@aurba.org](mailto:contact@aurba.org)



# Observatoire du stationnement

## Tableau de bord 2007

**Maîtrise d'ouvrage :** Communauté urbaine de Bordeaux  
Direction des déplacements urbains

**Correspondant :** Jean-François Souet  
Chargé d'études - Centre Études et Développement  
Tél. : 05.56.93.67.12

**Maîtrise d'œuvre :** a'urba

**Directeur de projet :** Robert Lucante  
Tél. : 05.56.99.86.35

**Chef de projet :** Sylvain Charlier  
Tél. : 05.56.99.88.69

**Équipe projet :** Virginie Boillet  
Catherine Cassou-Mounat  
Pierre Chignac  
Guillaume Rabany

**Iconographies :** Hélène Dumora

**Conception graphique et cartographique :** atelier de production graphique



L'avant-propos du tableau de bord de l'an passé s'interrogeait sur l'éventuelle confirmation de l'impact de la baisse du trafic automobile en centre-ville de Bordeaux et de la mise en service, il y a plus de trois ans, du réseau tramway.

Tous les indicateurs 2007 concordent en ce sens, et même plus, ils tendent à valider les grands principes édictés par le Plan de Déplacements Urbains de la CUB, tout comme ils en démontrent les effets bénéfiques sur le dispositif «déplacements».

La baisse annoncée du trafic automobile sur le secteur intra-boulevards de Bordeaux, associée à la hausse de fréquentation des transports en commun (essentiellement le tramway), à la hausse de celle des parcs relais ainsi qu'à la forte progression de l'abonnement résidentiel dans les parcs de stationnement, témoigne de la rationalisation progressive et positive du dispositif voulu par les actions du PDU. Un dispositif soucieux de l'environnement, mais qui n'oublie pas de répondre aux exigences de notre société et notamment à la nécessaire intégration de l'automobile en son sein.

L'année 2007 confirme donc ce qui est maintenant plus qu'une inflexion de tendance avec une baisse de la fréquentation globale d'un certain nombre de parcs «historiques» du centre de Bordeaux, conjointement à la forte hausse du nombre d'abonnés résidents dans la plupart des parcs. Une tendance que les exploitants compensent par une révision de leur politique tarifaire, comme par exemple la hausse des tarifs «horaires» chez Parcube, la régie communautaire étant soumise à des quotas élevés d'abonnés résidents dans ses parcs.

La situation du stationnement de surface est quelque peu différente. Les résultats de la ville de Bordeaux sont dans l'ensemble en progression, à l'inverse des trois autres communes à stationnement payant de la CUB, dont les centres-villes subissent notamment des réaménagements majeurs, dont les travaux pénalisent le bon fonctionnement de l'offre globale de stationnement, pour ce qui est de Mérignac et Pessac.



<b>Avant-propos</b>	<b>5</b>
<b>0. Synthèse</b>	<b>9</b>
<b>1. L'actualité du stationnement en 2006</b>	<b>15</b>
1.1 L'évolution de l'offre	17
1.2 Les principaux travaux	17
<b>2. Stationnement de surface</b>	<b>19</b>
2.1 Les résultats du stationnement payant de surface	20
2.2 Les mises en fourrière	21
<b>3. Parcs publics de stationnement payant</b>	<b>23</b>
3.1 Les résultats	25
3.2 Le nombre d'abonnés	26
3.3 Le nombre d'abonnés résidents	27
3.4 Synthèse	29
<b>4. Parcs relais</b>	<b>31</b>
4.1 Détail de l'offre	33
4.2 La fréquentation	33
4.3 Les usagers et leurs modes de fonctionnement	34
4.4 Zones de chalandise	34
<b>5. Normes de stationnement dans le PLU (article 12)</b>	<b>35</b>
5.1 Eléments de cadrage	37
5.2 Le découpage territorial	37
5.3 Le périmètre de modération	38
5.4 Les normes vélos	38
<b>Annexes</b>	<b>39</b>
1. L'offre publique de stationnement payant par commune	41
2. Les données étudiées dans le tableau de bord	42
3. Les fiches communales du stationnement payant de surface	44
4. Les fiches des parcs publics de stationnement payant	48
5. Les indicateurs supplémentaires des parcs publics de stationnement payant	80





## 0 | Synthèse



# 0. Synthèse

## Une stabilisation des données transmises

A l'exception du parc des Capucins, tous les parcs publics de stationnement sont renseignés dans le document et toutes les communes de la CUB à stationnement payant de surface collaborent à son élaboration.

La publication de ce tableau de bord 2007 a été l'occasion de dépasser définitivement la période des travaux du tramway 1ère phase, pour se positionner dorénavant sur l'après 1ère phase. Tous les indicateurs traités dans ce document ont maintenant une nouvelle année de référence, à savoir 2005, pour ce qui augure d'une nouvelle période d'observation.

On notera par ailleurs la création de deux nouveaux chapitres dans ce document. Le premier traite des parcs relais et en détaille l'offre globale sur le territoire de la CUB ainsi que les derniers résultats d'exploitation. Le second rappelle les grands principes ainsi que les principales règles qui constituent l'article 12 du PLU.

## Stationnement payant sur voirie : un déphasage entre Bordeaux et les trois autres communes

Cette année succède à une année 2006 dont les résultats étaient hétérogènes et exprime clairement un basculement dans la période post-travaux du tramway pour ce qui est de la ville de Bordeaux. Mérignac et Pessac sont, quant à elles, encore dans cette période troublée, où la politique en matière de stationnement n'a que peu de signification (Le Bouscat n'est bien sûr pas concernée).

La ville de Bordeaux connaît donc de nouveau une croissance globale de ses indicateurs, même si les recettes horodateurs globales stagnent par rapport à 2006. Les efforts entrepris en matière de verbalisation se poursuivent et si les procès-verbaux à 35 € (stationnement gênant) semblent encore insuffisants en nombre pour libérer les espaces publics du stationnement illicite, le nombre de PV à 11 € en 2007 doit pouvoir contribuer à un fonctionnement satisfaisant

des zones de stationnement payant de l'hypercentre (nombre de PV à 11 € / place / mois supérieur à 2).

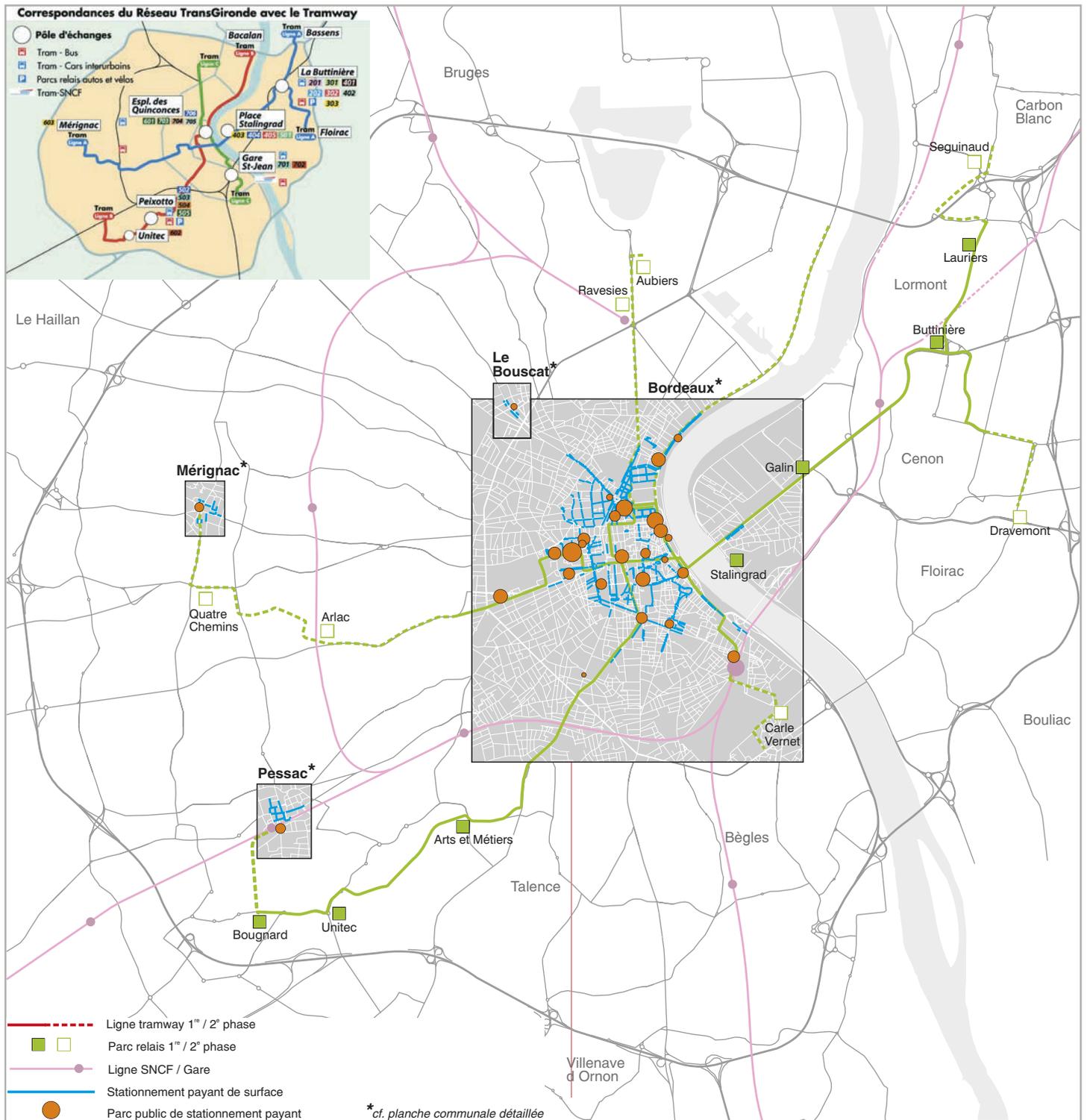
Les communes de Mérignac et de Pessac semblent subir encore respectivement la fin des travaux du tramway et la poursuite de l'aménagement de la ZAC centre-ville. On retiendra cependant pour Mérignac qu'en valeur brute, les recettes horodateurs sont en hausse par rapport à 2006. Mais la hausse du nombre de places de stationnement dans le périmètre de stationnement payant (196 en 2007 pour 155 en 2006) ne permet pas de tirer de véritable conclusion.

Enfin, la commune du Bouscat, qui présentait les meilleures évolutions en 2006, affiche des résultats très en baisse, surtout en termes de verbalisation. Il faut signaler par ailleurs, que tout comme pour Mérignac et Pessac, la hausse des résultats du parc de stationnement de la barrière du Médoc (+ 16,1 % par rapport à 2006) ne peut justifier en rien un éventuel début de report des usagers du stationnement de surface vers le parc, en regard de la hausse tarifaire appliquée en 2007 dans les parcs de périphérie notamment (par exemple, + 20 % pour le tarif horaire de 1ère heure).



# 0. Synthèse

## Offre publique de stationnement payant dans le dispositif multimodal de transport





## 0. Synthèse

### **Parcs publics de stationnement payant : une clarification des résultats par rapport à 2006**

Force est de constater qu'en 2007, les résultats des parcs de stationnement sont plus clairs et plus cohérents que ceux de l'année passée. Une certaine tendance se dégage pour les parcs les mieux renseignés, qui sont aussi ceux implantés dans le centre de Bordeaux.

A l'exception de 8 mai 1945 et de République, tous les parcs de stationnement du centre-ville sont en perte de fréquentation et d'occupation. C'est ce constat qui vient étayer en partie les observations faites en matière de report modal intra-boulevards (baisse du trafic automobile, hausse de la fréquentation des transports en commun et des parcs-relais). Un parc de stationnement tel que Porte de Bordeaux profite aussi probablement de cette tendance pour afficher des résultats en assez nette augmentation (+ 7,9 % de fréquentation) avec son nouveau statut (depuis l'été) de parc relais «mixte» (parc de stationnement & relais).

Globalement, ces parcs de centre-ville compensent leur perte de fréquentation et d'occupation par une hausse significative d'abonnés (résidents puisque les autres types d'abonnements sont globalement en baisse de diffusion). Seuls Camille Jullian et C.C. Mériadeck voient véritablement leur nombre d'abonnés baisser, ainsi que Saint-Jean. Ce dernier subit une perte de clientèle avec les travaux du tramway et du pôle multimodal sur son parvis, qui causent des problèmes d'accessibilité au site. En outre, les effets de la mise en service du tramway peuvent expliquer un report modal VP vers TC, tout comme pour C.C. Mériadeck.

Le taux d'occupation moyen des parcs renseignés est en baisse de 1,2 %. Pey-Berland (- 4,9 %) et Saint-Jean (- 7,8 %) subissent aussi bien la baisse de fréquentation des usagers horaires que des usagers abonnés. Si C.C. Mériadeck (- 2,2 %) doit effectivement sa baisse avant tout à la perte d'abonnés, le résultat de Front du Médoc (- 2,8 %) est plus surprenant dans le sens où les durées moyennes de stationnement sont stables tandis que les

fréquentations horaire et abonnés baissent et le nombre d'abonnés croît de 137 unités.

A l'inverse, Camille Jullian (+ 5,0 %) et 8 mai 1945 (+ 4,9 %) voient leur taux d'occupation moyen augmenter significativement, le premier à la faveur de la hausse de sa fréquentation horaire et de sa durée moyenne de stationnement usagers horaires de près d'une heure, et le second de la hausse de sa fréquentation abonnés et de sa durée moyenne de stationnement usagers abonnés de près d'une heure et demie.

Les recettes / place / jour sont quant à elles presque toutes en augmentation en 2007, Parcube ayant notamment revu tous ses tarifs à la hausse. BP 3000 a baissé ses tarifs «abonnés résidents» et augmenté ceux des abonnements permanents. Seuls, C.C. Mériadeck (- 2,9 %) et surtout Bergonié (- 11,2 %) affichent de véritables baisses, ce dernier parc subissant une nette érosion de ses abonnés (- 12 pour une capacité totale de 64 places).

Cette année-ci, la hausse du nombre d'abonnements diffusés est plus globale et encore plus nette avec + 399 abonnés sur l'ensemble des parcs renseignés. Ce résultat est uniquement dû à la très forte progression du nombre d'abonnés résidents qui croît de 552 unités pour un total de 2434 abonnements résidents diffusés dans les parcs (+ 29,3 %). Tourny perd près de 200 abonnés, dont le basculement a été proposé vers Bourse / Jean-Jaurès, pour cause de travaux.



# 0. Synthèse

## Des parcs relais victimes de leur succès

L'environnement de la plupart des parcs relais du réseau tramway doit déplorer depuis leur montée en charge voire leur saturation, une accumulation régulière et croissante des véhicules ventouses.

Comment répondre à cette demande de stationnement en vue de report modal, alors que la plupart des parcs relais de la CUB sont aujourd'hui saturés ? Les usagers des parcs relais et du réseau TBC représentent une faible part de la fréquentation du réseau de transports en commun. Pourtant, l'effort consenti a beau être exemplaire et nécessaire au regard de ce qu'il s'est fait dans d'autres agglomérations équipées depuis plus longtemps (Nantes, Grenoble, Strasbourg,...), la clientèle potentielle est bien présente et pose un problème de cohabitation avec les résidents ou les activités qui composent le tissu urbain environnant de ces parcs.

Seul Arts & Métiers reste en retrait des autres parcs en termes de fréquentation (il présente au minimum un reliquat permanent de places de la moitié de sa capacité de 597 places) même si la clientèle rejetée de Bougnard et Unitec tend à s'y diriger.

## Les perspectives 2008 et autres pistes de réflexion et d'actions

A tout point de vue, 2007 aura marqué une évolution positive quant à la concrétisation des objectifs du Plan de Déplacements Urbains. Les tendances en matière de déplacements et de stationnement ont laissé entrevoir, comme jamais auparavant, des résultats prouvant que les effets voulus par les actions du PDU sont aujourd'hui une réalité dans le centre-ville de Bordeaux.

Bien sûr, tout n'est pas parfait et il faut encore que ces effets perdurent dans les années à venir. Mais tous les espoirs sont permis et il faut croire que les habitants de la CUB ont commencé à faire leurs, les grandes

orientations qui leur sont proposées en matière de déplacements.

Les pistes d'investigation suivantes restent d'actualité et leur application tendrait à compléter avantageusement le dispositif actuel de mise en œuvre de la politique du stationnement :

- harmoniser les tarifs «résidents» en parcs publics de stationnement et sur voirie de façon à rendre l'offre en parcs plus attractive que celle sur voirie ;
- supprimer les mesures de gratuité en début de période de stationnement sur voirie ;
- poursuivre le renforcement de la surveillance du stationnement de surface et des mises en fourrière si nécessaire ;
- prolonger le programme de protection des espaces publics et trottoirs du stationnement gênant ;
- poursuivre la mise en œuvre du stationnement payant dans les centralités de la CUB et créer des zones de stationnement réglementées (payantes ou autres) sur certains pôles périphériques ou sur des axes commerciaux significativement desservis par les transports collectifs ;
- poursuivre l'effort de communication auprès de tous sur les vertus du report modal vers les transports alternatifs et sur l'intérêt d'utiliser, pour les captifs de la voiture, les parcs publics mis à leur disposition, comme le prescrit le PDU.



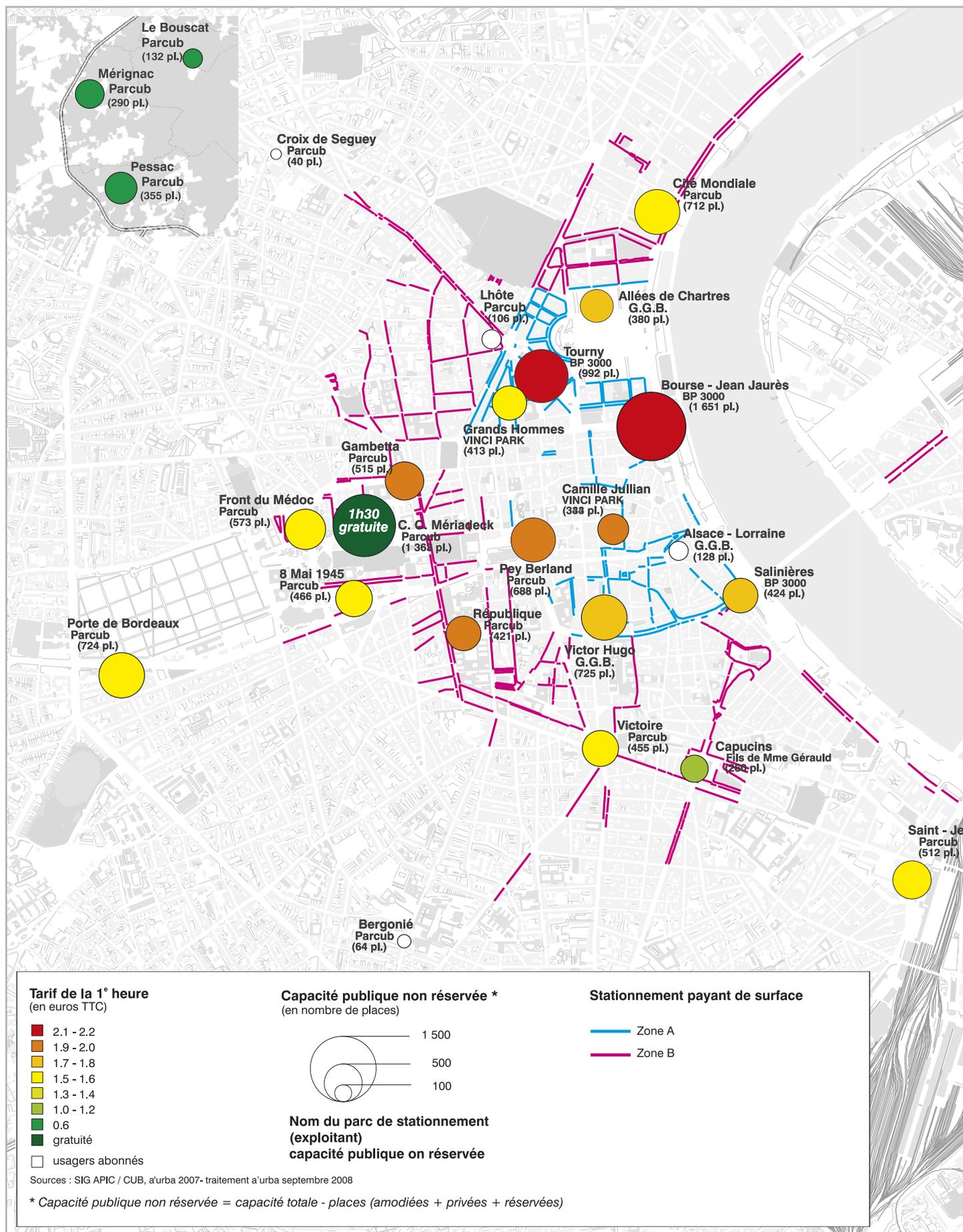


## 1 | L'actualité du stationnement en 2007



# 1. L'actualité du stationnement en 2007

## Données générales de cadrage





# 1. L'actualité du stationnement en 2007

## 1.1 L'évolution de l'offre

- La capacité totale du parc Camille-Jullian est réévaluée par les services communautaires à 333 places en 2007 pour 344 en 2006.
- L'offre de stationnement payant de surface à Bordeaux est réévaluée à 5 250 places environ en 2007 pour 4 500 places environ auparavant.
- L'offre de stationnement payant de surface à Mérignac est réévaluée à 196 places fin 2007 pour 155 places les années précédentes.
- Signature en mai 2007 d'une convention entre la ville de Mérignac et Parcube, pour le prêt de courte durée, de vélos.
- Signature en juin 2007 d'une convention tripartite CUB / Veolia / Parcube, pour l'utilisation d'une partie des parcs de stationnement de Mérignac, de Pessac et de Porte de Bordeaux par les abonnés TBC (parc relais «mixtes»).

## 1.2 Les principaux travaux

- Fin des travaux de mise en oeuvre de la ligne A du tramway à Mérignac et poursuite de la recomposition de l'espace public du centre-ville.
- Poursuite de l'aménagement de la ZAC centre-ville à Pessac.
- Travaux de renouvellement des pompes de relevage et réfection du système de balisage et d'éclairage de secours en juillet 2007 dans le parc Camille-Jullian.
- Début des travaux de réhabilitation du parc Tourny en septembre 2007.
- Travaux d'aménagement de la rampe d'accès du parc Pey-Berland.





## 2 | Stationnement de surface

2.1 Les résultats du stationnement payant de surface

2.2 Les mises en fourrière



## 2. Stationnement de surface

### 2.1 Les résultats du stationnement payant de surface

		Bordeaux	Le Bouscat	Mérignac	Pessac
<b>Recette / place / jour</b>	2006/2007	non calculable	- 5,00 %	non calculable	- 6,30 %
	2004/2007	15,00 %	- 20,60 %	non calculable	2005/ 2007 - 34,90 %
<b>Nombre de P.V. à 11 €</b>	2006/2007	27,60 %	- 51,50 %	- 26,50 %	- 42,40 %
	2005/2007	29,50 %	137,70 %	- 22,40 %	- 20,70 %
<b>Nombre de P.V. à 35 €</b>	2006/2007	39,30 %	- 41,20 %	6,90 %	non renseigné
	2005 /2007	21,20 %	- 2,60 %	24,20 %	non calculable

#### Résultats

Le nombre de places de stationnement payant de surface a évolué de manière significative à Bordeaux et Mérignac. Face à l'incertitude qui plane sur le nombre effectif de places payantes en 2005 et 2006 dans ces communes, l'indicateur recettes n'a pas pu y être calculé. En revanche, la recette / place / jour, au Bouscat et à Pessac, poursuit sa baisse (respectivement - 5,0 % et - 6,3 %).

En matière de verbalisation, Bordeaux poursuit les efforts de surveillance entrepris depuis 2005 tandis que les trois communes périphériques tendent plutôt vers un recul.

Les PV à 11 € sont en nette baisse dans ces communes en 2007 (de - 26,5 % à Mérignac à - 51,5 % au Bouscat). L'évolution reste encore cependant très positive pour la commune de Mérignac par rapport à 2005.

De même à Mérignac, la verbalisation pour stationnement gênant est en forte baisse (- 41,2 %). Alors que les PV à 35 € ne sont pas renseignés à

Pessac, la commune du Bouscat présente, quant à elle, une légère progression par rapport à 2006 (+ 6,9 %) lui permettant d'afficher une hausse de près de 25 % depuis 2005.

#### Synthèse

Marquant ainsi la fin du cycle des travaux du tramway en son centre-ville, la ville de Bordeaux présente depuis 2005 une progression significative de ses résultats en surface.

La baisse de la plupart des indicateurs du stationnement de surface à Mérignac et Pessac est toujours à relier aux travaux (ou à leurs proches effets dans le temps) d'aménagement du tramway et des espaces publics.

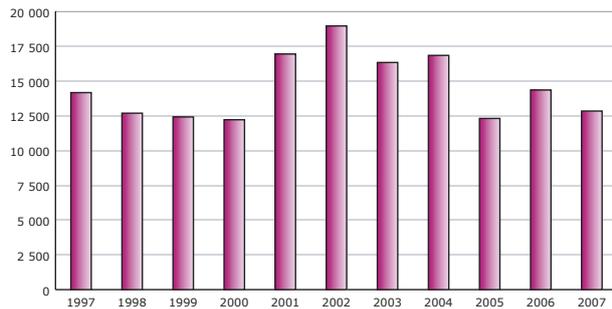
Par la forte baisse de ses indicateurs «verbalisation», la commune du Bouscat marque une nette régression par rapport aux années précédentes. Si les recettes horodateurs ne s'en ressentent que peu, les conséquences pourraient être plus importantes sur 2008.



## 2. Stationnement de surface

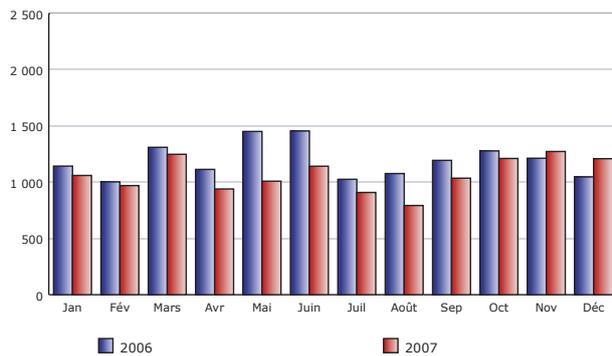
### 2.2 Les mises en fourrière

Nombre d'entrées en fourrière entre 1997 et 2007



- 12 944 entrées en 2007
- - 10,5 % par rapport à 2006
- Depuis 2006, les véhicules non entrés en fourrière mais ayant fait l'objet de transactions (sur le site d'enlèvement), sont comptabilisés.

Nombre d'entrées mensuelles en fourrière



- Baisse régulière des entrées en fourrière de janvier à octobre.





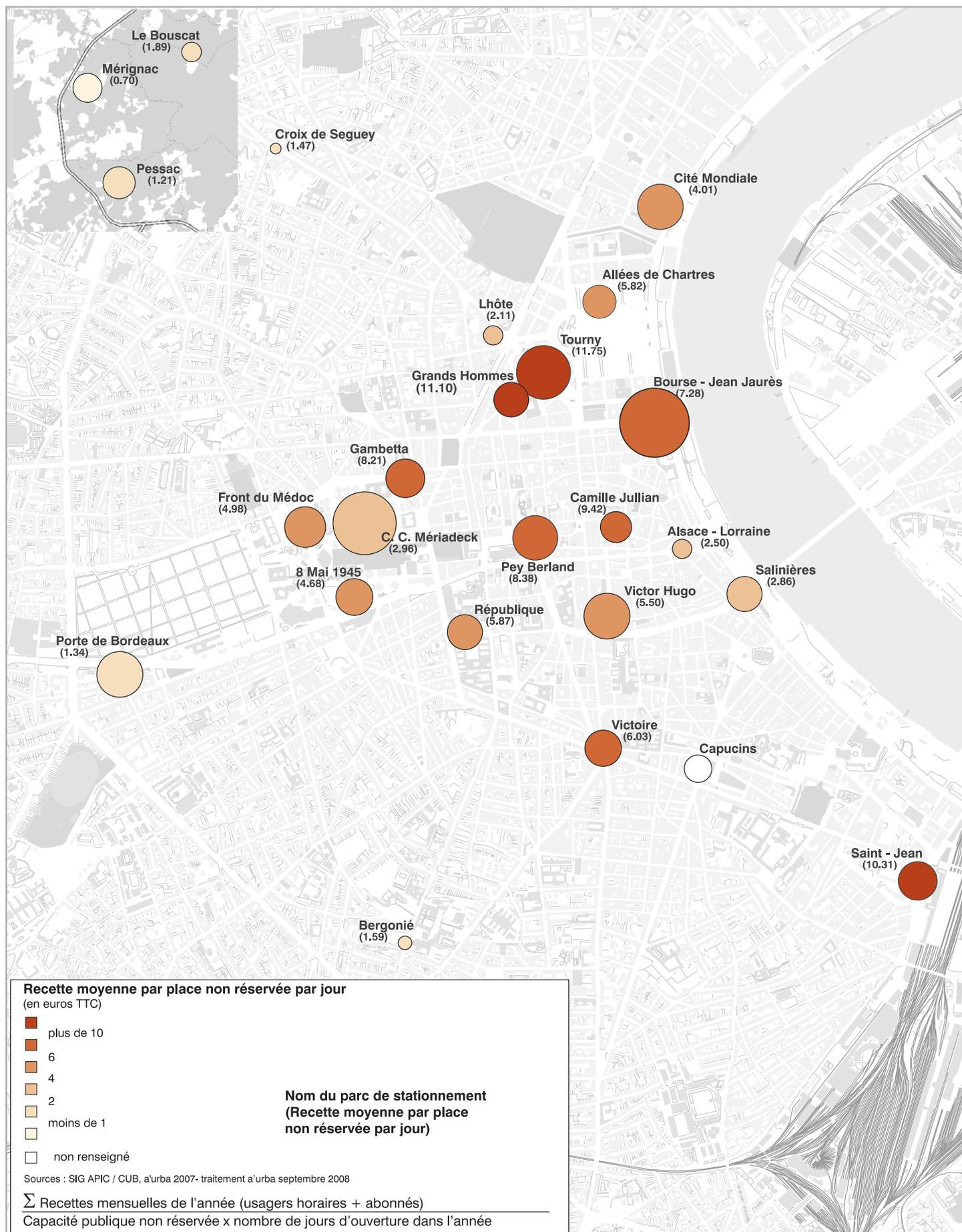
### 3 | Parcs publics de stationnement payant

- 3.1 Les résultats
- 3.2 Le nombre d'abonnés
- 3.3 Le nombre d'abonnés résidents
- 3.4 Synthèse



### 3. Parcs publics de stationnement payant

#### Recette moyenne par place non réservée par jour





## 3. Parcs publics de stationnement payant

### 3.1 Les résultats

Chaque fiche synthétique de parc (en annexe 4) analyse finement la situation et le fonctionnement en 2007 tandis que les fiches synthétiques par indicateur (en annexe 5) permettent de comparer les résultats obtenus pour chaque parc.

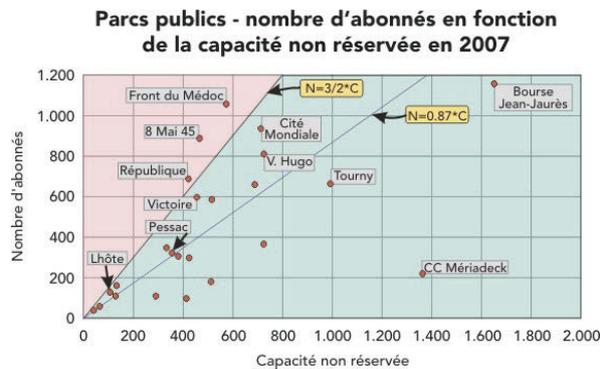
Voici les grandes tendances qui émergent :

- le nombre total d'abonnés et la recette / place / jour moyenne sont en hausse en 2007, tandis que la fréquentation et le taux d'occupation moyen sont en baisse ;
- Le constat est le même si l'on se réfère à 2005 ;
- la recette / place / jour moyenne a progressé de 22,4 % en 2 ans sur les 20 parcs de stationnement renseignés ;
- la recette / place / jour moyenne est particulièrement en hausse en 2007 (+ 10,2 %) à l'exception de C.C. Mériadeck (- 2,9 %) et surtout Bergonié (- 11,2 %) en baisse ;
- Front du Médoc (+ 26,3 %) et Bourse / Jean Jaurès (+ 37,2 %) sont les parcs qui présentent les plus fortes hausses de recette / place / jour en 2007 ;
- Tourny, Grands Hommes et Saint-Jean sont toujours les parcs qui présentent les meilleures recettes / place / jour à respectivement 11,75 €, 11,10 € et 10,31 € ;
- le nombre total d'entrées est en baisse dans la majorité des parcs renseignés à l'exception de République (+ 1,6 %), 8 mai 1945 (+ 3,5 %) et Porte de Bordeaux (+ 7,9 %) ;
- le taux d'occupation moyen des parcs renseignés est en baisse (- 1,2 %) et plus spécialement celui de Pey-Berland (- 4,9 %) et Saint-Jean (- 7,8 %), tandis que 8 mai 1945 (+ 4,9 %) poursuit sa hausse ;
- le nombre d'abonnés est en forte hausse (+ 385) sur l'ensemble des parcs renseignés.  
En quelques rappels, voici aussi les grandes tendances les plus significatives par parc :
- la perte d'attractivité générale se confirme à C.C. Mériadeck et se poursuit à Saint-Jean ;
- Front du Médoc, Gambetta et Pey-Berland sont toujours en perte de vitesse mais compensent grâce aux abonnés et aux augmentations tarifaires ;
- malgré le manque d'indicateurs, il semble que Victor Hugo soit en baisse ;
- Grands Hommes et République sont orientés à la hausse, essentiellement par l'augmentation significative de leur nombre d'abonnés ;
- à l'inverse, Camille Jullian présente des résultats positifs malgré la baisse significative du nombre d'abonnés ;
- Allées de Chartres, 8 mai 1945 et Porte de Bordeaux suivent la même trajectoire avec des hausses globales de leur activité.  
Pour les parcs n'ayant que les abonnements et recettes renseignés :
- Mérignac et surtout Tourny perdent des abonnés à l'inverse de Victoire, Salinières, Cité Mondiale et surtout Bourse / Jean-Jaurès en très forte hausse (+ 221) ;
- toutes les recettes / place / jour sont en hausse à l'exception de celle de Bergonié.
- Bourse / Jean-Jaurès présente des résultats globaux exceptionnels, Le Bouscat, Lhôte, Pessac, Salinières et Victoire des progressions globales encourageantes.



## 3. Parcs publics de stationnement payant

### 3.2 Le nombre d'abonnés



#### Définitions

Le nombre moyen total d'abonnés dans les parcs publics de stationnement payant renseignés a été de 10 787 en 2007 pour une capacité non réservée cumulée de 12 462 places.

On considère (source CERTU) qu'il faut une capacité minimale équivalente à 2/3 du nombre d'abonnés dans un parc pour satisfaire correctement cette demande potentielle d'utilisateurs abonnés à un instant donné. C'est ce que l'on appelle le coefficient de foisonnement (2/3 restant une valeur théorique).

En d'autres termes, dans les données traitées ici, il faut considérer qu'une capacité donnée (en l'occurrence la capacité non réservée des parcs publics), peut accueillir au mieux en nombre d'abonnés l'équivalent de 3/2 de cette capacité (sans prise en compte des usagers horaires).

#### Résultats

Tous les parcs renseignés, exceptés Front du Médoc, 8 mai 1945 et République, sont conformes au critère de foisonnement en 2007 et présentent donc une capacité non réservée suffisante pour accueillir le nombre d'abonnés moyen qui est le leur : on obtient, en cumulé sur l'ensemble des parcs publics, un

nombre d'abonnés équivalent à 0,87 x la capacité non réservée (en dessous de la valeur critique 3/2).

Ce résultat, en hausse par rapport à 2006 (0,83 à l'époque), conforte la tendance actuelle de favoriser le stationnement de longue durée dans les parcs notamment par la diffusion d'abonnements résidentiels.

Le fait que Front du Médoc, 8 mai 1945 et République dépassent le ratio théorique acceptable ne signifie pas que ces parcs ne fonctionnent pas correctement, mais en revanche confirme leur fort profil «abonnés» avec des parts «abonnés» respectives de 88,3 %, 87,8 % et 79,4 % dans l'occupation totale.

Les baisses les plus notables par rapport à l'année 2006 sont les suivantes :

- 198 pour Tourny (- 23,0 %), à relier aux travaux planifiés ;
- 63 pour C.C. Mériadeck (- 22,3 %), en baisse continue depuis 2004 ;
- 45 pour Camille Jullian (- 11,5 %), en baisse aussi depuis 2004 ;
- 20 pour Saint-Jean (- 10,0 %), une baisse du même ordre que celle observée en 2006 ;
- 12 pour Bergonié (- 17,1 %), première baisse depuis son ouverture.

Nombres de parcs affichent une hausse de leur nombre d'abonnés et parmi les plus significatives :

- + 221 abonnés pour Bourse / Jean-Jaurès (+ 23,6 %), toujours en très forte hausse ;
- + 137 abonnés pour Front du Médoc (+ 14,9 %), pourtant très en baisse en 2006 ;
- + 94 abonnés pour République (+ 15,8 %), en hausse continue depuis 2003 ;
- + 49 pour Cité Mondiale (+ 5,5 %), pourtant en forte baisse en 2006 ;
- + 38 pour Salinières (+ 14,6 %), en hausse régulière depuis son ouverture.



## 3. Parcs publics de stationnement payant

- + 37 pour Gambetta (+ 6,7 %) ;
- + 36 pour Grands Hommes (+ 59,0 %) ;
- + 33 pour Pey-Berland (+ 5,3 %), en hausse depuis 2005 ;
- + 31 pour Allées de Chartres (+ 11,3 %) ;
- + 21 pour Victoire (+ 3,6 %), déjà en hausse l'année passée.

### Conclusion

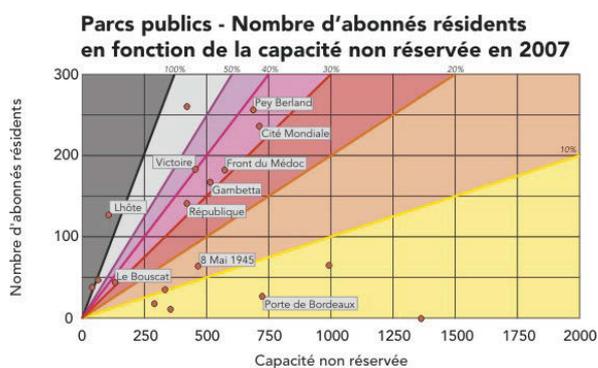
Le nombre d'abonnés dans les parcs de stationnement déjà renseignés l'année passée progresse encore en 2007 (+ 399).

On retiendra surtout que C. C. Mériadeck aura perdu 453 abonnés en quatre ans et Camille Jullian 177. A l'inverse, Bourse / Jean-Jaurès est passé de 467 abonnés en 2004 à 1158 en 2007 et République en a gagné 261 depuis 2003.

Cinq parcs présentent en 2007 un nombre d'abonnés quasi optimal par rapport à la capacité du parc (cf. graphique page précédente) : Front du Médoc, 8 mai 1945 et République qui dépassent même le niveau théoriquement admissible, ainsi que Cité Mondiale et Victoire.

C. C. Mériadeck, Grands Hommes, Mérignac, Porte de Bordeaux et Saint-Jean restent les parcs les moins ouverts aux abonnés en 2007, confirmant ainsi le profil horaire de tous ces parcs à l'exception de Mérignac et Porte de Bordeaux aux faibles résultats.

### 3.3 Le nombre d'abonnés résidents



Le nombre total d'abonnements résidents diffusés dans les parcs renseignés en 2007 (dits abonnements résidents permanents) est de 2 434 pour un total de 9 284 abonnés. Ce résultat est en forte hausse par rapport à 2006 (+ 552 abonnés résidents dans les parcs déjà renseignés en 2006). On obtient au total 26,2 % d'abonnés résidents parmi le nombre total d'abonnés dans les parcs et 23,6 % en équivalent places réservées aux résidents en proportion de la capacité totale des parcs proposant des abonnements résidents.

Ces résultats sont en nette hausse par rapport à 2006 (un peu plus de 5 points chacun).

Le ratio «nombre total d'abonnés résidents / capacité non réservée des parcs» est à rapprocher des objectifs contractuels adoptés par la régie Parcup. Tous les parcs de l'hypercentre de Bordeaux hors Pey-Berland (C. C. Mériadeck, Gambetta et République) doivent atteindre le quota de 35 % de places réservées aux abonnés résidents. Pey-Berland, quant à lui, doit respecter un quota de 40 % de places réservées ainsi que tous les autres parcs de la régie à l'exception de Saint-Jean dont la convention passée avec la SNCF fait l'objet de restrictions en matière d'abonnement, au regard de son profil très majoritairement «usagers horaires».



### 3. Parcs publics de stationnement payant

#### Evolution 2005 / 2007 des données du stationnement payant en parcs publics

	Nombre d'abonnés		Recette / place / jour		Nombre total d'entrées		Taux d'occupation moyen	
	2006/2007	2005/2007	2006/2007	2005/2007	2006/2007	2005/2007	2006/2007	2005/2007
Allées de Chartres	31	donnée non renseignée	12,00 %	donnée non renseignée	14,50 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Alsace-Lorraine	- 3	donnée non renseignée	- 1,60 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Camille Jullian	- 45	- 49	13,90 %	19,20 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	5,00 %	5,00 %
C. C. Mériadeck	- 63	- 95	- 2,90 %	- 5,70 %	- 6,00 %	- 10,40 %	- 2,20 %	- 3,80 %
Front du Médoc	137	67	26,30 %	25,80 %	- 6,70 %	- 10,10 %	- 2,80 %	1,20 %
Gambetta	37	33	3,70 %	12,00 %	- 5,30 %	- 1,70 %	- 0,20 %	0,50 %
Grands Hommes	36	37	2,50 %	6,00 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	0,00 %	0,50 %
8 Mai 45	9	- 4	8,50 %	22,80 %	3,50 %	4,40 %	4,90 %	6,90 %
Pey-Berland	33	102	4,00 %	12,30 %	- 2,20 %	- 2,40 %	- 4,90 %	- 3,70 %
Porte de Bordeaux	11	- 11	13,90 %	21,80 %	7,90 %	9,80 %	0,40 %	1,10 %
République	94	151	4,60 %	10,30 %	1,60 %	- 0,8 %	1,90 %	0,90 %
Saint-Jean	- 20	- 42	1,80 %	8,90 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	- 7,80 %	- 11,00 %
Victor Hugo	- 6	donnée non renseignée	- 0,20 %	donnée non renseignée	- 3,90 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Bergonié	- 12	10	- 11,20 %	74,70 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Bourse / Jean Jaurès	221	383	37,2 %	94,60 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Cité Mondiale	49	- 12	11,00 %	19,00 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Le Bouscat	8	6	16,10 %	33,10 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Lhôte	7	15	13,50 %	27,90 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Mérignac	- 8	- 62	18,00 %	12,90 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Pessac	8	12	8,30 %	30,10 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Salinières	38	45	7,50 %	22,20 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Tourny	- 198	- 197	9,60 %	15,80 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
Victoire	21	33	5,60 %	20,30 %	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée	donnée non renseignée
<b>Variation globale</b>	<b>385</b>	<b>422</b>	<b>10,20 %</b>	<b>22,40 %</b>	<b>- 3,80 %</b>	<b>- 6,80 %</b>	<b>- 1,20 %</b>	<b>- 1,10 %</b>



## 3. Parcs publics de stationnement payant

Parmi les parcs de stationnement renseignés et exploités par Parcub, on constate que Victoire est le seul en 2007 à atteindre son objectif (40 %) avec 40,4 % (près de 10 points gagnés depuis 2006) de places virtuellement réservées aux abonnés résidents. C'est aussi le premier à le satisfaire depuis l'instauration de ces objectifs par le conseil d'administration de Parcub.

Gambetta et République, qui eux doivent viser un objectif de 35 % de places réservées aux abonnés résidents, sont très proches de l'atteindre avec respectivement 32,6 % et 33,7 % en 2007. Cela doit être possible, ces deux parcs ayant déjà renforcé cette année le nombre de leurs abonnés.

A l'exception de C.C. Mériadeck dont l'objectif «abonnés résidents» est fixé à 35 % pour aucun abonné de ce type actuellement, tous les autres parcs gérés par Parcub doivent atteindre le quota de 40 %.

Pey-Berland est le plus proche de le réaliser avec 37,4 %, suivi du Bouscat (34,1 %), de Cité Mondiale (33,3 %) et de Front du Médoc (31,9 %).

8 mai 1945 (13,9 %) progresse mais reste très éloigné des 40 % visés, tout comme Mérignac (6,6 %), Pessac (3,4 %) et Porte de Bordeaux (3,9 %) qui témoignent du peu d'attrait qu'ils représentent pour une clientèle potentielle de résidents.

Enfin, Bergonié à forte attractivité résidentielle (75 %) et a fortiori Croix-de-Seguey et Lhôte, réservés à une clientèle exclusive d'abonnés résidents, sont à considérer «hors catégorie» pour la satisfaction des quotas «résidents».

### 3.4 Synthèse

Tout comme en 2006, seul le parc des Capucins n'est absolument pas renseigné.

Cependant, Parcub est toujours le seul exploitant, depuis la création de l'observatoire, à renseigner exhaustivement les indicateurs de certains de ses parcs (11).

Les résultats 2007 peuvent être résumés ainsi :

- les recettes sont en forte hausse, en premier lieu par l'impact des hausses tarifaires ;
- la fréquentation de la plupart des parcs renseignés de l'hypercentre de Bordeaux est en baisse ainsi que leur taux d'occupation moyen ;
- le nombre moyen d'abonnements diffusés est en forte progression (+ 399) ;
- de même, le nombre d'abonnés résidents est en très forte hausse par rapport en 2006 dans les parcs renseignés (+ 552) ;
- C.C. Mériadeck, Saint-Jean et Victor Hugo sont en perte d'activité.





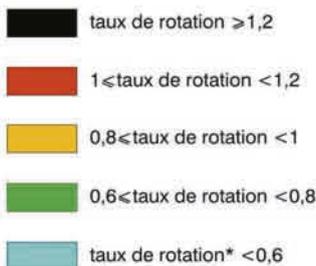
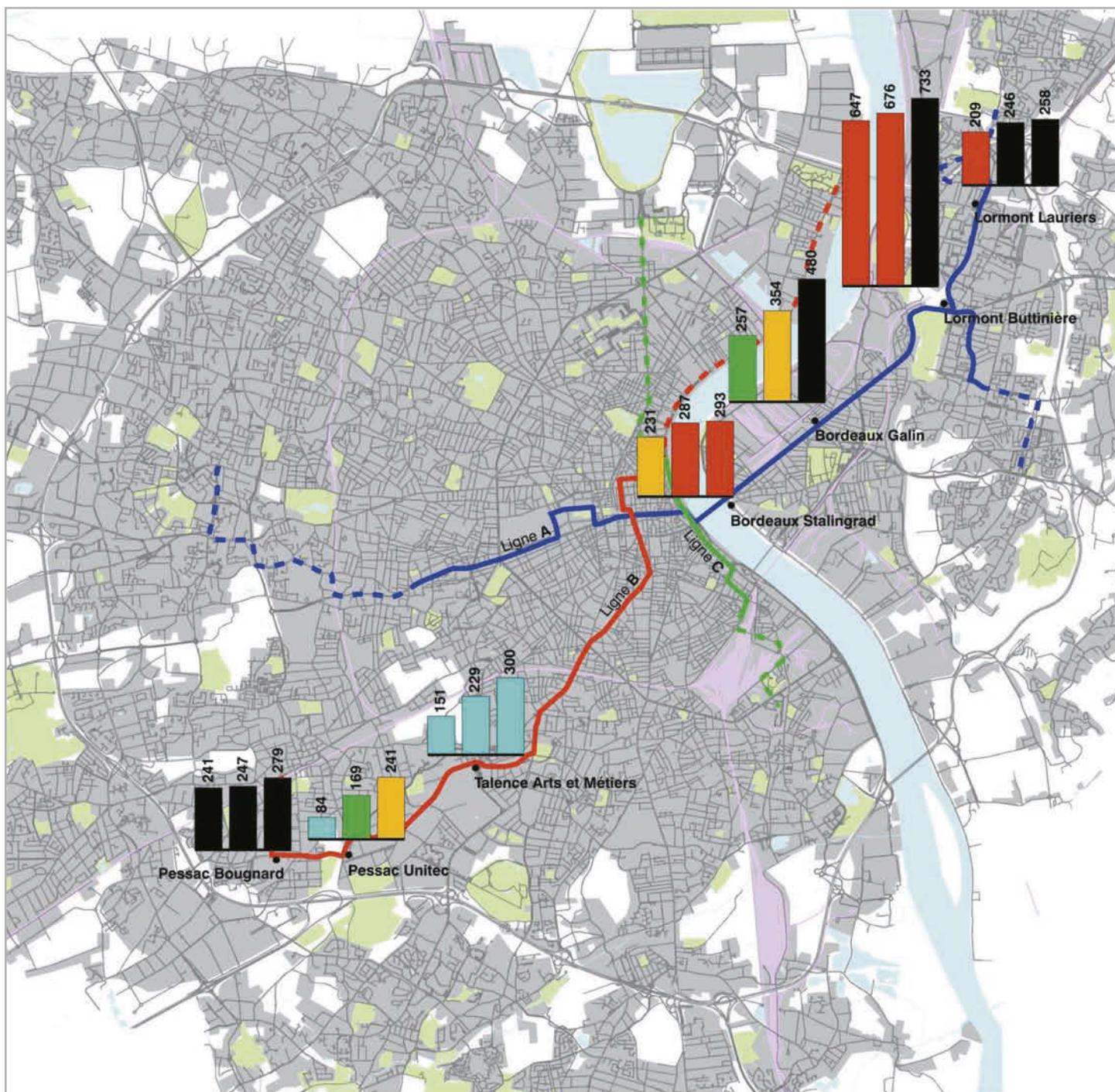
## 4 | Parcs relais

- 4.1 Détail de l'offre
- 4.2 La fréquentation
- 4.3 Les usagers et leurs modes de fonctionnement
- 4.4 Zones de chalandise

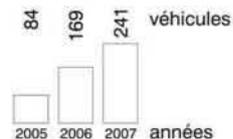


## 4. Parcs relais

Fréquentation et taux de rotation moyens les jours ouvrables entre 2005 et 2007



**Capacité totale des parcs :**  
 Pessac Bougnard : 177 places  
 Pessac Unitec : 249 places  
 Talence Arts et Métiers : 597 places  
 Bordeaux Galin : 399 places  
 Lormont Buttinière : 600 places  
 Lormont Lauriers : 190 places  
 Bordeaux Stalingrad : 254 places



\*taux de rotation moyen journalier = fréquentation moyenne journalière / capacité totale

données topographiques du FTN, © IGN et DGI en provenance du S.I.G. "APIC" Communauté Urbaine de Bordeaux 088943 Parc relais rotation.cdr

**a'urba.**  
 agence d'urbanisme  
 Bordeaux métropole Agglo



## 4. Parcs relais

### 4.1 Détail de l'offre

Les parcs relais du réseau TBC sont au nombre de huit pour une offre totale de stationnement de 2512 places (derniers chiffres corrigés après relevés contradictoires entre la CUB et l'exploitant) à l'usage des automobilistes (340 places 2-roues).

Sur la ligne A :

- Lauriers, 190 places en surface ;
- Buttinière, 600 places en ouvrage ;
- Dravemont, 46 places en surface ;
- Galin, 399 places en surface ;
- Stalingrad, 254 places en surface.

Sur la ligne B :

- Bougnard, 177 places en surface ;
- Unitec, 249 places en surface ;
- Arts & Métiers, 597 places en ouvrage.

*Horaires d'ouverture :*

lundi, mardi, mercredi et dimanche,

- 5h à 1h, pour Lauriers, Buttinière, Dravemont, Bougnard, Unitec et Arts & Métiers ;
- 5h à 0h30, pour Galin et Stalingrad ;

jeudi, vendredi et samedi,

- 5h à 2h, pour Lauriers, Buttinière, Dravemont, Bougnard, Unitec et Arts & Métiers ;
- 5h à 1h30, pour Galin et Stalingrad.

Dravemont est réservé aux abonnés du réseau TBC, pour lesquels l'accès est gratuit.

Les sept autres parcs relais sont ouverts à tout public. Accès gratuit pour les abonnés et paiement d'un titre «parc relais + transport» de 2,60 € pour les non-abonnés.

Pour rappel, tous les passagers du véhicule se voient offrir un aller-retour gratuit sur le réseau TBC.

A retenir aussi, l'ouverture au début de l'été 2007 de trois parcs relais «mixtes» de 84 places chacun, dans l'enceinte des parcs de stationnement, gérés par Parcube, de Mérignac, Pessac et Porte de Bordeaux. Leur accès est réservé aux abonnés du réseau TBC, du lundi au vendredi uniquement.

### 4.2 La fréquentation

La fréquentation des parcs relais du réseau TBC les jours ouvrables est élevée (cf. carte ci-contre).

Tous les parcs relais témoignent d'une fréquentation importante dès leur mise en service, à l'exception des parcs relais Galin, Unitec et surtout Arts & Métiers. Depuis, Galin et Arts & Métiers ont doublé leur fréquentation moyenne tandis qu'Unitec a triplé la sienne. Arts & Métiers conserve cependant un reliquat de places de l'ordre de la moitié de l'offre, soit 300 places pour une capacité totale de 600.

La fréquentation moyenne «jours ouvrables» confrontée à la capacité des parcs permet d'obtenir un taux de rotation moyen (soit un nombre moyen journalier de véhicules stationnant par place offerte). Ce taux de rotation ne reflète pas pour autant fidèlement l'occupation des parcs, la durée moyenne de stationnement des véhicules pouvant être différente d'un parc à un autre et le stationnement s'y opérant étant avant tout diurne.

Le taux de rotation moyen de l'ensemble des parcs relais s'élève à 1,04 véhicule par place offerte en 2007.

Les jours ouvrables, tous les parcs relais, hormis Unitec et surtout Arts & Métiers, affichent un taux moyen de rotation en 2007 supérieur à 1 :

- Lauriers (ligne A), 1,33 ;
- Buttinière (A), 1,22 ;
- Galin (A), 1,20 ;
- Stalingrad (A), 1,15 ;
- Bougnard (B), 1,55 ;
- Unitec (B), 0,97 ;
- Arts & Métiers (B), 0,51.

Au fur et mesure de la congestion qui s'opère dans les parcs relais de bout de lignes, on constate une montée en charge progressive mais bien réelle des autres parcs situés plus en aval sur les lignes de tramway (Galin et Unitec par exemple). Cela est révélateur du bon fonctionnement du dispositif «parc relais» en termes d'offre aux usagers.

**NB :** Le parc relais Dravemont n'est pas renseigné, aucune donnée n'ayant été transmise par l'exploitant pour 2007.



## 4. Parcs relais

### 4.3 Les usagers et leurs modes de fonctionnement

*TBC a fait réaliser une enquête en mars / avril 2007 sur un pannel de 632 usagers des parcs relais afin de mieux connaître ces derniers. L'a-urba a complété les résultats obtenus, d'une enquête plus spécifique réalisée à l'heure de pointe du matin, réalisée entre octobre et décembre 2007. C'est de ces deux enquêtes que sont issus les éléments ci-dessous.*

La clientèle des parcs relais est composée à près de 70 % par les femmes (57 % sur l'ensemble du réseau TBC).

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 35-44 ans, suivie par celle des 45-54 ans. Une population qui est donc avant tout active.

Employés et ouvriers constituent l'essentiel des usagers des parcs relais, qui à l'inverse sont peu fréquentés par les personnes sans activité ou les demandeurs d'emploi.

Spécifiquement, les parcs de la ligne B qui dessert le campus universitaire, accueillent une clientèle plus jeune parmi laquelle les étudiants prennent une place plus importante (jusqu'à 25 % du total pour Bougnard).

62 % de la clientèle indique fréquenter les parcs relais tous les jours et 80 %, plusieurs fois par semaine.

60 % des usagers des parcs relais déclarent fréquenter toujours le même parc. Le pourcentage s'élève même à 80 % pour les usagers qui accèdent aux parcs relais à l'heure de pointe du matin. Des phénomènes de report sont cependant à observer entre parcs relais assez proches en cas de saturation de l'un d'eux. Unitec sert par exemple d'alternative à Bougnard, lorsque celui-ci est complet. Rive droite, Galin joue ce rôle quand Stalingrad et Buttinière saturant.

62 % des usagers déclarent utiliser les parcs relais dans le cadre d'un déplacement de motif «travail». Ce motif prédomine plus en rive droite qu'en rive gauche où le motif «université» mais aussi le motif «achats» sont significativement présents.

7 véhicules sur 10 stationnent plus de 8 heures, c'est-à-dire au moins l'équivalent d'une journée de travail.

En semaine, 8 véhicules sur 10 ne sont occupés que par leur seul conducteur. Globalement, le nombre moyen de passagers par véhicule est de 1,3, soit le même que celui estimé pour l'ensemble des véhicules circulant sur la CUB. Le samedi, ce chiffre dépasse les 2 passagers.

Enfin, 65 % des usagers des parcs relais sont déjà abonnés au réseau TBC. Ce taux atteint même 76 % à Stalingrad et 84 % à Lauriers.

### 4.4 Zone de chalandise

Tous les parcs relais, à l'exception de Bougnard et Lauriers, accueillent chaque matin une population qui réside à plus de 60 % hors de la CUB. Ce chiffre descend à 35 % pour Bougnard et 50 % pour Lauriers.

On notera que les parcs relais de la rive droite disposent d'une aire d'attraction plus étendue que ceux de la rive gauche, plus enclavés. En voici le détail :

- Lauriers (ligne A), quadrant nord/nord-est de la rive droit dont blayais et cubzaguais ;
- Buttinière (A), quadrants nord et est de la rive droite, majoritairement sur l'axe Bordeaux - Libourne et jusqu'aux confins du département ;
- Galin (A), quadrant est/sud-est de la rive droite, essentiellement dans un arc de cercle passant par Libourne et Créon ;
- Stalingrad (A), quadrant sud/sud-est de la rive droite, principalement le long de la Garonne ;
- Bougnard (B), quadrant ouest/sud-ouest, de Saint-Médard-en-Jalles à Cestas et exceptionnellement jusqu'au bassin d'Arcachon ;
- Unitec (B), quadrant sud/sud-ouest, parfois jusqu'au Val de l'Eyre et au bassin d'Arcachon ;
- Arts & Métiers (B), quadrant sud, parfois jusqu'à des territoires allant du bassin d'Arcachon à Langon/Bazas.



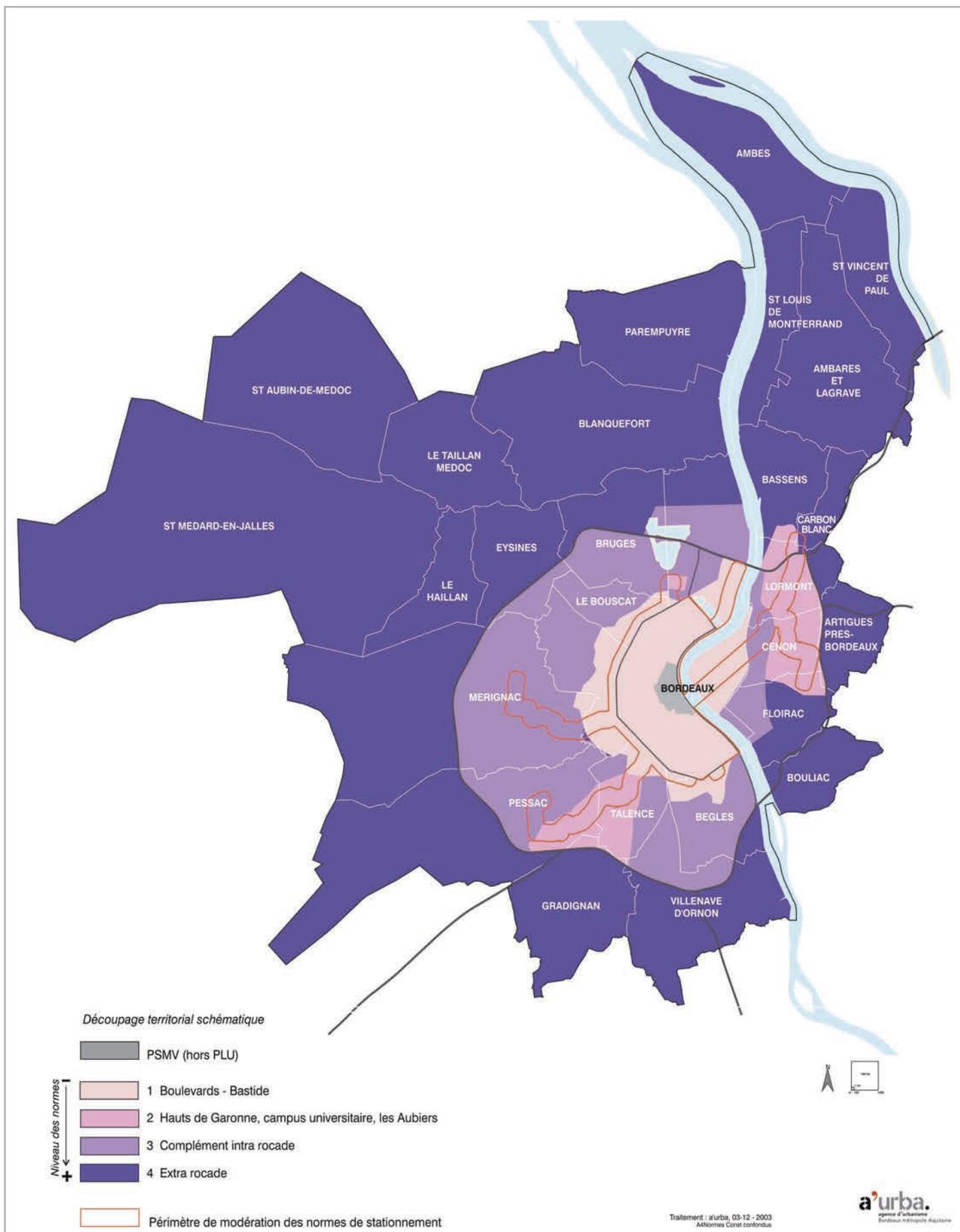
## 5 | Normes de stationnement dans le PLU (article 12)

- 5.1 Éléments de cadrage
- 5.2 Le découpage territorial
- 5.3 Le périmètre de modération
- 5.4 Les normes vélos



## 5. Normes de stationnement dans le PLU (article 12)

Un découpage territorial par secteurs et un périmètre de modération





## 5. Normes de stationnement dans le PLU (article 12)

### 5.1 Eléments de cadrage

L'article 12 du PLU a pour objet de réglementer les conditions de mise en oeuvre d'une offre de stationnement hors voies dans le cadre d'un projet de construction, d'extension ou de changement de destination d'un bâtiment existant, sur une parcelle reconnue constructible. Il a vocation à répondre à la réalité du stationnement au moment où il est élaboré, mais aussi à participer au façonnage du tissu urbain pour les années à venir au même titre que les autres articles du PLU.

Comparativement aux anciens POS, l'article 12 du PLU présente une territorialisation de ses normes qui n'est plus calée sur le zonage, mais sur quatre secteurs à normes de stationnement différentes (cf. carte ci-contre). Cependant, les contours de ces secteurs sont calés sur ceux du zonage.

En outre, seules les catégories «habitat», «hébergement hospitalier», «bureaux», «commerces», «artisanat et activités ne relevant pas des autres destinations», «industries» et «entrepôts» sont réglementées dans le PLU. Les autres types de construction relèvent de la catégorie «constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif» et sont dites déréglées, dans le sens où les besoins des pétitionnaires sont évalués par les instructeurs au regard de différents critères.

Enfin, si les POS imposaient simplement des minima (valeurs seuils) de places de stationnement à réaliser en termes de normes, le PLU de la CUB autorise aujourd'hui la suppression ou la réduction de ces minima et la définition de maxima dans le périmètre de modération des normes de stationnement (cf. carte ci-contre) défini par le Plan de Déplacements Urbains.

### 5.2 Le découpage territorial

Si les normes imposées par l'article 12 du PLU varient en fonction du type de constructions, elles évoluent aussi en fonction des territoires de la CUB concernés. Ainsi, il n'était plus envisageable d'appliquer les mêmes normes que l'on se situe en centre-ville de Bordeaux ou sur une commune de la CUB située extra-rocade, sous prétexte de s'inscrire dans la même zone réglementaire. Le choix a donc été fait pour le PLU de décliner les normes de stationnement en fonction de ces territoires et non plus du zonage.

Pour définir ce découpage territorial de la CUB, il a été nécessaire de distinguer la problématique résidentielle (constructions à usage d'habitation) de celle des autres types de constructions. En effet, les paramètres de référence nécessaires à l'élaboration de ce découpage ne sont pas les mêmes pour ces deux problématiques.

Constructions à usage d'habitations :

- Définition des typologies urbaines (PADD) ;
- Taux de motorisation des ménages ;
- Niveau de desserte en transports en commun.

Autres types de construction :

- Parts modales automobiles à destination des déplacements ;
- Niveau de desserte en transports en commun ;
- Périmètre de modération des normes de stationnement.

Le découpage retenu, détaillé ci-contre, se compose donc de quatre secteurs dont les limites se calent sur le contour du zonage :

- 1- Boulevards, Bastide et quartiers d'échoppes ;
- 2- Hauts-de-Garonne, Les Aubiers et campus universitaire ;
- 3- Compléments intra-rocade et Bordeaux Nord ;
- 4- Territoire extra-rocade et majeure partie de la commune de Floirac.



## 5. Normes de stationnement dans le PLU (article 12)

### 5.3 Le périmètre de modération

L'article 98 de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) a permis aux Plans de Déplacements Urbains d'autoriser l'intégration de normes de stationnement maximales dans l'article 12 des PLU, mais aussi d'y supprimer ou d'y réduire les normes minimales (systématiquement imposées auparavant dans les anciens POS).

Deux conditions sont à respecter pour se trouver dans ce cas de figure :

- le projet ne doit pas concerner une habitation ;
- le projet doit s'inscrire dans *un périmètre à l'intérieur duquel les conditions de desserte par les transports publics réguliers permettent de réduire ou de supprimer les obligations imposées par les PLU, ou bien encore de fixer un nombre maximum d'aires de stationnement.*

Le périmètre retenu dans le PDU de la CUB (action 6.10) englobe le secteur intra-boulevards de Bordeaux, ainsi que le reste des corridors tramway 1ère et 2ème phases, sur une largeur de 300 m de part et d'autre de l'axe de circulation (cf. carte p.36).

A territoires et types de constructions équivalents, les minima et les maxima ont été établis de la manière suivante dans ce périmètre :

- la norme maximale à l'intérieur du périmètre de modération des normes est inférieure à la valeur de la norme minimale imposée en dehors du périmètre ;
- la norme minimale à l'intérieur du périmètre est égale à la norme minimale imposée en dehors du périmètre, pondérée par un coefficient modérateur de 0,5.

### 5.4 Les normes vélos

Le PLU a un rapport de compatibilité envers le PDU et se doit de respecter, à ce titre, ce que lui impose ce dernier.

Le Plan de Déplacements Urbains de la CUB, mis en conformité avec la loi SRU en 2004, a pour l'occasion validé la prescription à l'article 12 du futur PLU, de normes minimales ambitieuses pour le stationnement des vélos (action 5.10).

Il lui a aussi fixé d'imposer la création systématique de places de stationnement couvertes.

Le PLU a adopté par exemple les normes minimales suivantes, applicables dans tous les secteurs du découpage territorial :

- pour les habitations, une aire de stationnement de surface totale équivalent à 1,5 m<sup>2</sup> minimum par logement ;
- pour les bureaux, de 100 m<sup>2</sup> à 5 000 m<sup>2</sup> de SHON, un ratio de 4 places / tranche de 100 m<sup>2</sup> de SHON.



## | Annexes

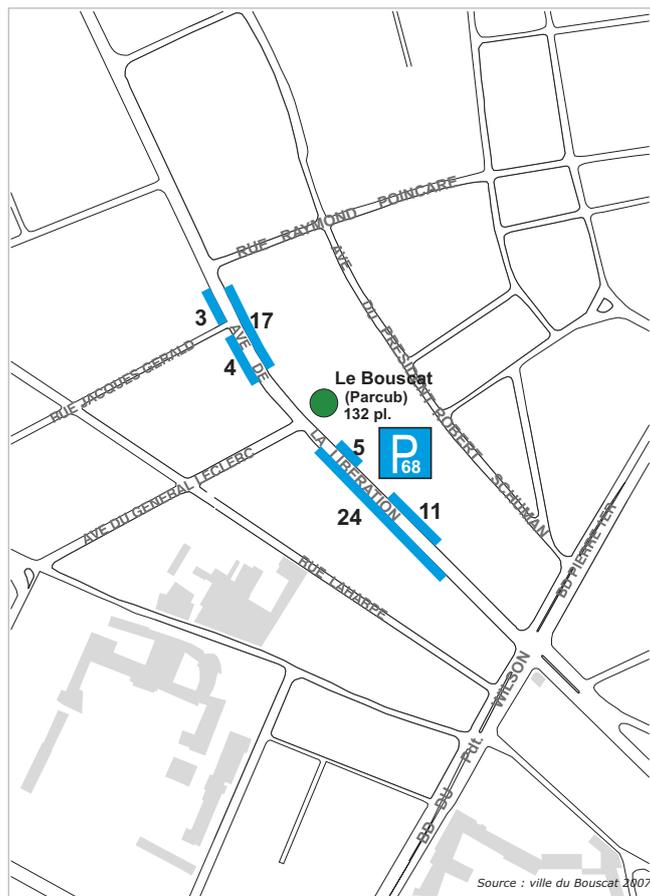
- Annexe 1. L'offre publique de stationnement payant par commune
- Annexe 2. Les données étudiées dans le tableau de bord
- Annexe 3. Les fiches communales du stationnement payant de surface
- Annexe 4. Les fiches par parc public de stationnement payant
- Annexe 5. Les indicateurs supplémentaires des parcs publics de stationnement payant



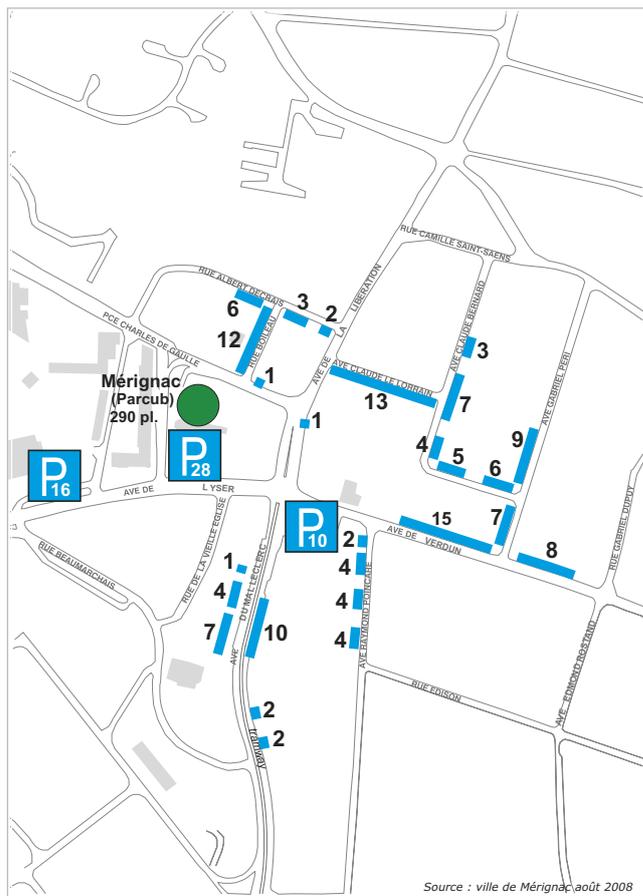
# Annexe 1

## L'offre publique de stationnement payant par commune

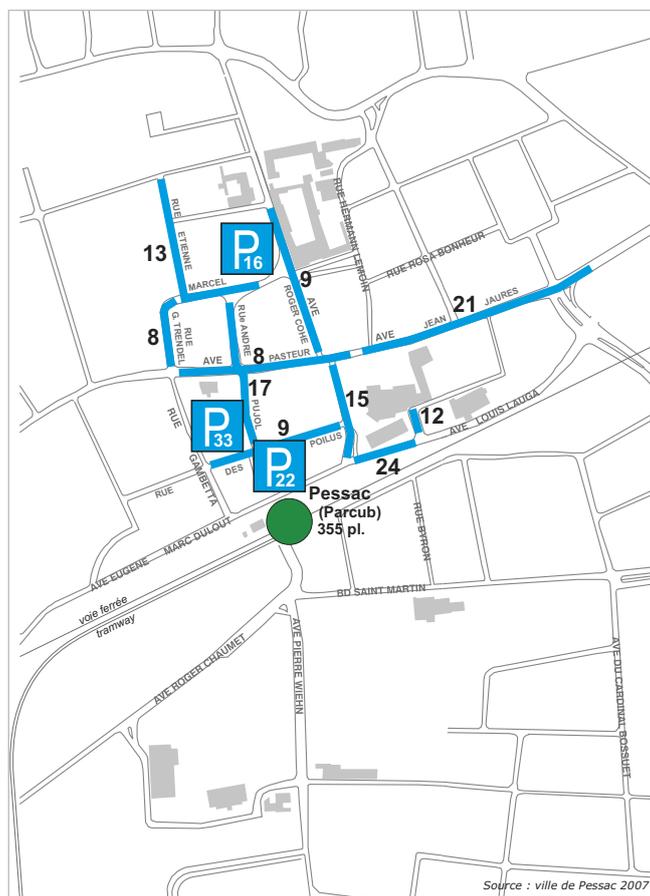
### Commune du Bouscat



### Commune de Mérignac

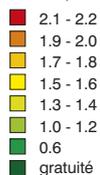


### Commune de Pessac



### Parcs publics de stationnement payant

#### Tarif de la 1ère heure (en euros TTC)



☐ usagers abonnés

Sources : SIG APIC / CUB, a'urba 2005- traitement a'urba novembre 2007

#### Capacité publique non réservée (en nombre de places)



Nom du parc de stationnement (Exploitant)  
capacité publique non réservée

### Stationnement payant de surface non fermé

**P** Parc public de stationnement payant de surface

**4** Stationnement payant de surface sur voirie (nombre de places par tronçon)



## Annexe1

# L'offre publique de stationnement payant par commune

### Rappel des caractéristiques principales de l'offre publique de stationnement payant

#### Bordeaux (cf. p 16)

**Stationnement payant de surface :** environ 5 250 places de stationnement payant de surface réparties en 2 secteurs tarifaires pour une durée maximale de stationnement autorisée de 2 h (cf. fiche communale). Un tarif résident spécifique de 1€ / jour y est appliqué.

*Secteur A* (hypercentre) : 1 300 places environ.

*Secteur B* (périphérie hypercentre, rive droite) : 3 950 places environ.

Le mois d'août est gratuit.

**Parcs publics de stationnement payant :** fin 2007, environ 11 945 places non réservées (soit 2,3 fois plus que l'offre de stationnement payant de surface), qui excluent les emplacements achetés, ceux amodiés (sujets à bail de location), et ceux réservés à l'exploitant, aux véhicules d'entretien ou de secours. Hormis Porte de Bordeaux, Croix-de-Seguey et Bergonié, situés à proximité de la ceinture des boulevards, ils sont tous implantés en limite de la ceinture des cours ou à l'intérieur. Parcube exploite la majorité de ces parcs (16), BP 3 000 en exploite 3 ainsi que les Grands Garages de Bordeaux 3, Vinci Park 2 et la société «Les fils de M<sup>me</sup> Géraud» exploite Capucins. Leur tarification horaire est assez variée, allant de 1,20 € à 2,20 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement. Un parc propose une première période gratuite de stationnement : C. C. Mériadeck pendant la 1<sup>re</sup> heure et demi.

#### Le Bouscat (cf. ci-contre)

**Stationnement payant de surface :** l'offre publique est de 132 places, toutes situées dans le périmètre commercial de la barrière du Médoc, à proximité de la ceinture des boulevards. La durée maximale de stationnement autorisée est de 2 h et le tarif horaire est progressif : gratuit pour la 1<sup>re</sup> heure, 1,15 € pour une heure et demi et 2,80 € pour deux heures. Le mois d'août est gratuit.

**Parcs publics de stationnement payant :** la commune compte aussi un parc public de stationnement payant situé barrière du Médoc, dont la capacité non réservée est de 132 places. Le tarif horaire est de 0,60 € la 1<sup>re</sup> heure.

#### Mérignac (cf. ci-contre)

**Stationnement payant de surface :** la commune dispose de 196 places de stationnement payant de surface, situées autour de la place Charles de Gaulle en centre ville. La durée maximale de stationnement autorisée est de 1 h 20 et le tarif horaire est progressif : 0,20 € les 20 premières minutes, 0,50 € pour 40 minutes, 1 € pour une heure et 1,50 € pour 1 h 20. Il faut noter que Mérignac est la seule commune qui n'applique pas la gratuité au mois d'août.

**Parcs publics de stationnement payant :** sous cette même place se trouve le seul parc public de stationnement payant de la commune, dont la capacité non réservée est de 290 places. Le tarif de la 1<sup>re</sup> heure est de 0,60 €.

#### Pessac (cf. ci-contre)

**Stationnement payant de surface :** on dénombre 211 places de stationnement de surface, situées autour de la place de la V<sup>e</sup> République en centre ville. La durée maximale de stationnement est de 2 h et le tarif horaire est progressif : 0,10 € pour une demi-heure, 0,90 € pour une heure, 1,80 € pour une heure et demi et 3,10 € pour deux heures. Le mois d'août est gratuit.

**Parcs publics de stationnement payant :** l'unique parc public de stationnement payant de Pessac est lui aussi situé au centre de la commune. Sa capacité non réservée est de 355 places pour un tarif horaire de 0,60 € la 1<sup>re</sup> heure.



## Annexe2

# Les données étudiées dans le tableau de bord

### Stationnement payant de surface

Ce type de stationnement fait référence aux emplacements de stationnement payant sur voirie et aux parcs de stationnement payant situés hors voirie et dont l'accès n'est pas contrôlé (à la différence des parcs publics de stationnement payant).

Quatre communes possèdent ce type de stationnement : Bordeaux, Le Bouscat, Mérignac et Pessac.

On retrouve l'évolution du nombre mensuel de procès-verbaux à 11 € et à 35 € sous la forme d'histogrammes (cf. annexe 3) ainsi que des indicateurs «recettes». Les P.V. à 11 € sont liés à l'absence de paiement ou au dépassement de la durée de stationnement payée sur emplacement payant et les P.V. à 35 € sanctionnent le stationnement illicite et gênant (et ne sont donc pas uniquement liés au stationnement payant de surface).

On notera aussi que le mois d'août est gratuit pour les communes de Bordeaux, Le Bouscat et Pessac.

### Parcs publics de stationnement payant

Les parcs publics de stationnement payant font référence aux parcs de propriété «Communauté urbaine de Bordeaux» et «Ville de Bordeaux», dont l'accès est contrôlé et par conséquent payant. Seuls les parcs Allées de Chartres, Alsace-Lorraine, Capucins, Grands Hommes et Victor-Hugo ne sont pas communautaires. Il existe 3 types de parcs : les parcs souterrains, les parcs de surface et ceux en silos.

Tout comme pour le stationnement payant de surface, quatre communes sont équipées en parcs publics de stationnement payant : Bordeaux, Le Bouscat, Mérignac et Pessac.

Deux types d'utilisateurs sont suivis dans le cadre du stationnement payant en parcs publics : les utilisateurs

horaires (ceux qui paient à chaque mouvement d'entrée - sortie) et les utilisateurs abonnés (ceux qui souscrivent un abonnement pour une durée précise pendant laquelle ils peuvent aller et venir dans un parc sans avoir d'emplacement réservé).

Parmi les données caractéristiques des parcs qui sont énumérés, on retiendra que la capacité non réservée correspond à la capacité totale soustraite des places privées (achetées), amodiées (soumises à bail de location), et réservées (à l'exploitant, à des véhicules d'entretien ou de secours).

Les données d'exploitation des parcs utilisées pour l'élaboration de ce document sont de trois ordres : les recettes mensuelles des utilisateurs horaires et abonnés, les entrées mensuelles des utilisateurs horaires et abonnés et enfin les durées de stationnement mensuelles cumulées des utilisateurs horaires et abonnés.

Il est important de comprendre comment sont paramétrées les différentes données utilisées par cette compilation statistique. En voici le détail :

- les recettes font référence à une valeur toutes taxes comprises ;
- les places ou la capacité font référence à la capacité non réservée ;
- le nombre d'utilisateurs moyen fait référence à la valeur prenant en compte tous les types d'utilisateurs et est détaillé en nombre d'utilisateurs résidents quand cela est possible ;
- le tarif horaire indiqué fait toujours référence au tarif de la 1<sup>re</sup> heure de stationnement pour les utilisateurs horaires (les tarifs des principaux abonnements sont détaillés de façon distincte) ;
- la répartition de l'offre publique non réservée par type d'utilisateur représente les parts utilisateurs horaires / abonnés de l'occupation réelle de chaque



## Annexe2

# Les données étudiées dans le tableau de bord

parc (exemple : respectivement 13,5 % et 86,5 % d'un taux d'occupation de 51,7 % pour Cité Mondiale). Elle est calculée à partir des durées de stationnement mensuelles ;

- le taux d'occupation moyen ne distingue pas les périodes diurnes des périodes nocturnes. Il n'est donc pas représentatif de l'image de l'occupation d'un parc en période diurne. En revanche, le résultat reste tout de même intéressant. Ce taux est calculé à partir des durées de stationnement mensuelles ;
- les durées moyennes de stationnement des usagers horaires et abonnés sont rapportées à un mouvement entrée-sortie.

**NB :** à l'exception de Parcup, les résultats des taux d'occupation moyens et de la répartition de l'offre publique non réservée par type d'utilisateur, sont directement transmis par les exploitants.



# Les fiches communales du stationnement payant de surface

## Bordeaux

Environ 5 250 places de stationnement payant de surface.

### Secteur A (hypercentre)

environ 1 300 places

1 h - 2 €, 2 h - 4 €,

par tranches sécables de 1 € de 0 à 1 h et de 0,5 € de 1 h à 2 h.

### Secteur B (périphérie hypercentre, rive droite)

environ 3 950 places

1 h - 1,50 €, 2 h - 3 €,

par tranches sécables de 0,50 €.

Durée maximale de stationnement autorisée : 2 h

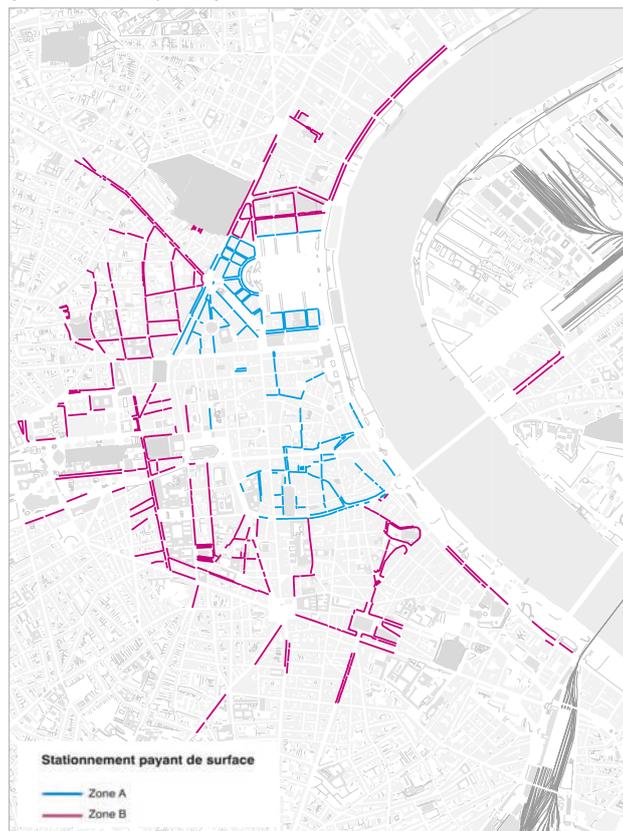
### Stationnement résident (1 macaron/carte résident par ménage)

1 € / jour, ou 6 € l'abonnement d'une semaine, ou encore 10 € l'abonnement de deux semaines.

5 920 macarons/cartes résidents délivrés (- 689 par rapport à 2006).

### Offre publique de stationnement payant de surface

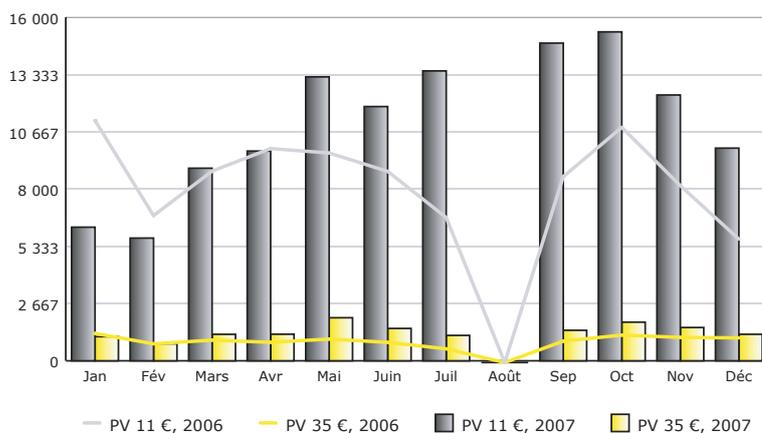
(environ 5 250 places)



### Recettes horodateurs

Recette/place/jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>1,46 €</b>	<b>sans objet</b>
2006 : <b>1,71 €</b>	
Nombre d'heures d'occupation / place / jour	
2007 : <b>non calculable</b>	
2006 : <b>non calculable</b>	

### Nombre de procès verbaux pour infraction au stationnement



Nombre de P.V. à 11 €	Evolution 2006/2007
2007 : <b>122 550</b>	<b>+ 27,6 %</b>
2006 : <b>96 020</b>	
Nombre de P.V. à 35 €	
2007 : <b>15 984</b>	<b>+ 39,3 %</b>
2006 : <b>11 474</b>	
Nombre de P.V. à 11 € / place / mois	
2007 : <b>2,12</b>	<b>sans objet</b>
2006 : <b>1,94</b>	

### Divers

- Réajustement du nombre de places de stationnement payant de surface à environ 5 250 places.
- Zones tarifaires : la zone 1 devient secteur B et la zone 2, secteur A.
- Remplacement du macaron résident par une carte résident, avec une nouvelle déclinaison tarifaire.



# Les fiches communales du stationnement payant de surface

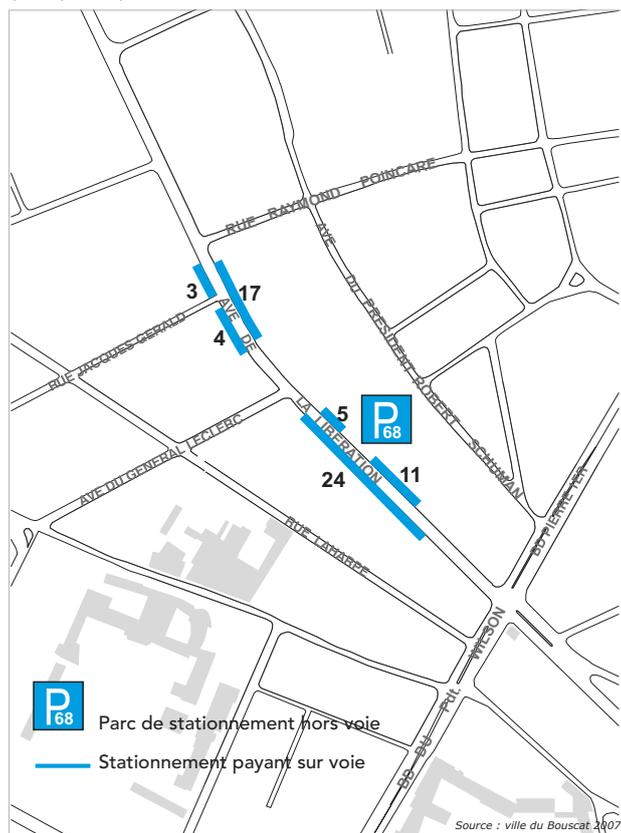
## Le Bouscat

Environ 132 places de stationnement payant de surface.

Gratuit la 1<sup>re</sup> heure de stationnement, 1,15 € pour une heure et demi, 2,80 € pour deux heures.

Durée maximale de stationnement autorisée : 2 h

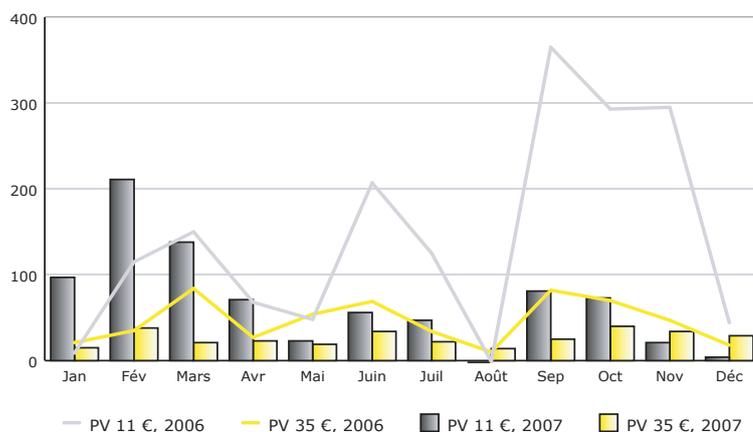
### Offre publique de stationnement payant de surface (132 places)



### Recettes horodateurs

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>0,54 €</b>	- 5,0 %
2006 : <b>0,57 €</b>	
• Nombre d'heures d'occupation / place / jour	
2007 : <b>1 h 14</b>	- 1,3 %
2006 : <b>1 h 15</b>	

### Nombre de procès verbaux pour infraction au stationnement



• Nombre de P.V. à 11 €	Evolution 2006/2007
2007 : <b>844</b>	- 51,5 %
2006 : <b>1 742</b>	
• Nombre de P.V. à 35 €	
2007 : <b>338</b>	- 41,2 %
2006 : <b>575</b>	
• Nombre de P.V. à 11 € / place / mois	
2007 : <b>0,58</b>	- 51,5 %
2006 : <b>1,10</b>	

### Divers

- Aucune évolution de l'offre de stationnement payant de surface en 2007.



# Les fiches communales du stationnement payant de surface

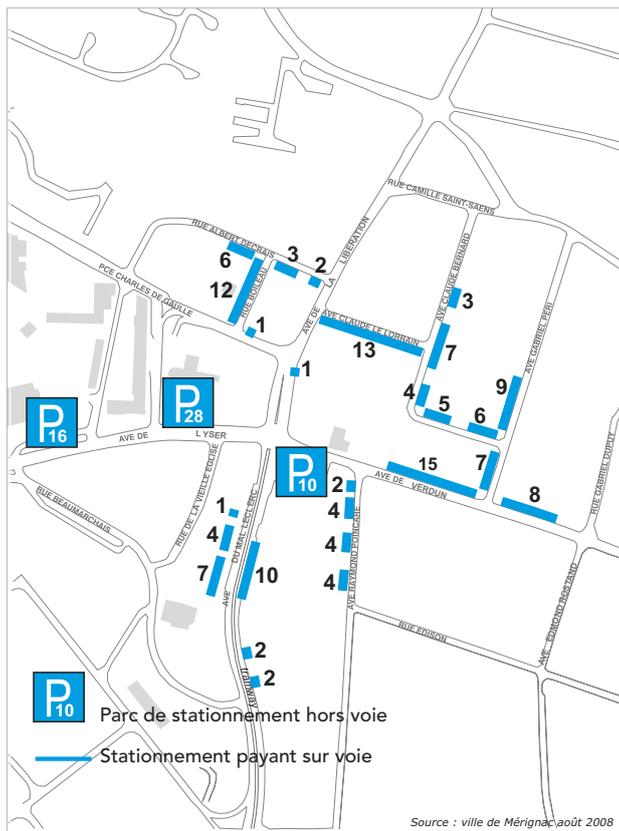
## Mérignac

196 places de stationnement payant de surface.

0,20 € les 20 premières minutes, 0,50 € pour 40 minutes, 1 € pour une heure, 1,50 € pour 1 h20.

Durée maximale de stationnement autorisée : 1 h 20

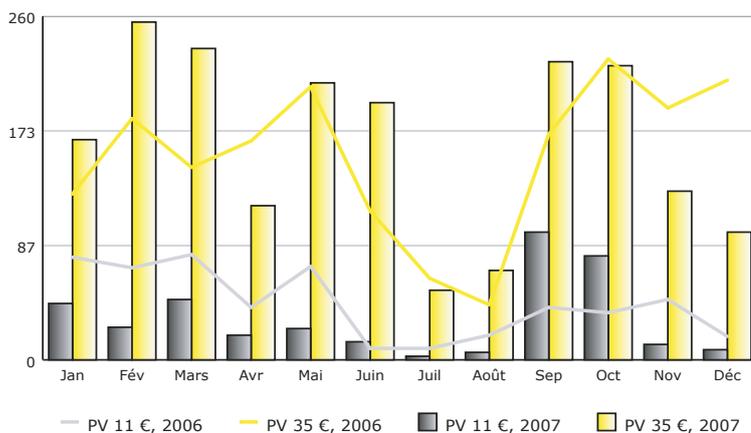
### Offre publique de stationnement payant de surface (environ 196 places)



#### Recettes horodateurs

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>0,31 €</b>	<b>sans objet</b>
2006 : <b>0,34 €</b>	
• Nombre d'heures d'occupation / place / jour	
2007 : <b>0 h 27</b>	<b>sans objet</b>
2006 : <b>0 h 29</b>	

#### Nombre de procès verbaux pour infraction au stationnement



• Nombre de P.V. à 11 €	Evolution 2006/2007
2007 : <b>388</b>	<b>- 26,5 %</b>
2006 : <b>528</b>	
• Nombre de P.V. à 35 €	
2007 : <b>1 988</b>	<b>+ 6,9 %</b>
2006 : <b>1 859</b>	
• Nombre de P.V. à 11 € / place / mois	
2007 : <b>0,28</b>	<b>sans objet</b>
2006 : <b>0,28</b>	

#### Divers

- Réajustement du nombre de places de stationnement payant de surface à 196 places.
- Nombre de PV à 135 € (stationnement sur chaussée (bus...) ou emplacement réservés (PMR, taxis...)) en 2007 : 142.



# Les fiches communales du stationnement payant de surface

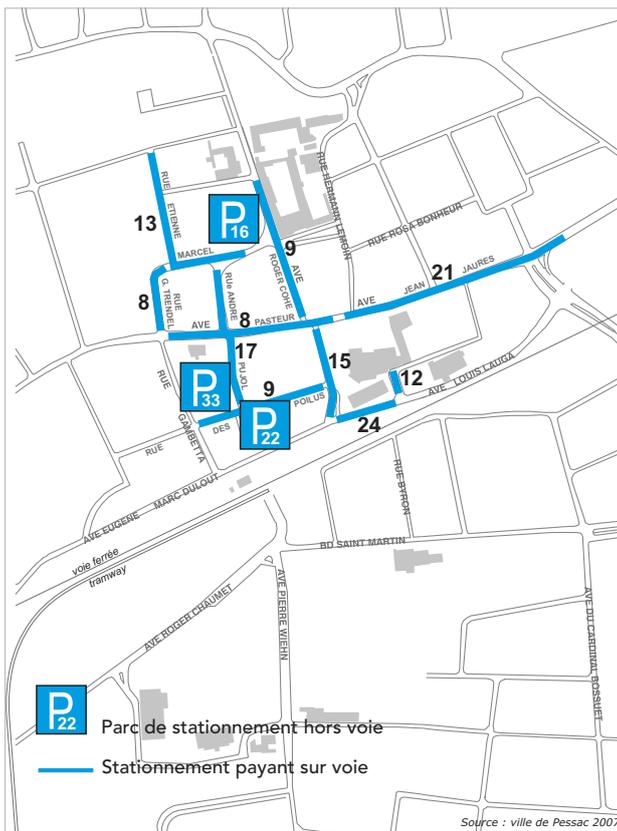
## Pessac

211 places de stationnement payant de surface.

0,10 € pour une demie-heure, 0,90 € pour une heure, 1,80 € pour une heure et demi, 3,10 € pour deux heures.

Durée maximale de stationnement autorisée : 2 h

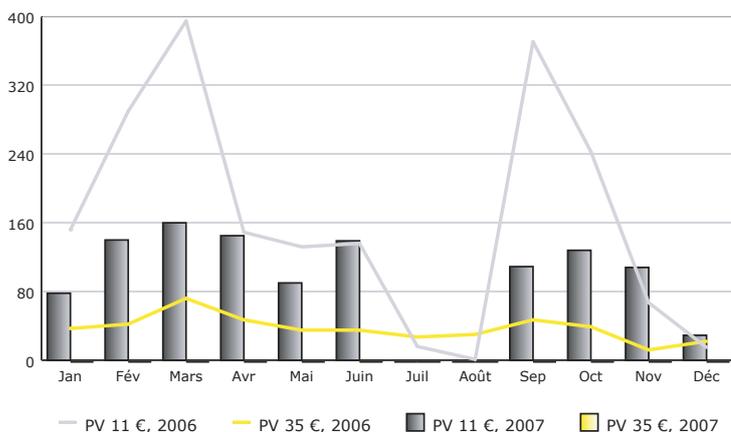
### Offre publique de stationnement payant de surface (211 places)



### Recettes horodateurs

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>0,54 €</b>	- 6,3 %
2006 : <b>0,57 €</b>	
• Nombre d'heures d'occupation / place / jour	
2007 : <b>0 h 47</b>	- 8,8 %
2006 : <b>0 h 51</b>	

### Nombre de procès verbaux pour infraction au stationnement



• Nombre de P.V. à 11 €	Evolution 2006/2007
2007 : <b>1 146</b>	- 42,4 %
2006 : <b>1 991</b>	
• Nombre de P.V. à 35 €	
2007 : <b>NR</b>	sans objet
2006 : <b>469</b>	
• Nombre de P.V. à 11 € / place / mois	
2007 : <b>0,45</b>	- 43,8 %
2006 : <b>0,80</b>	

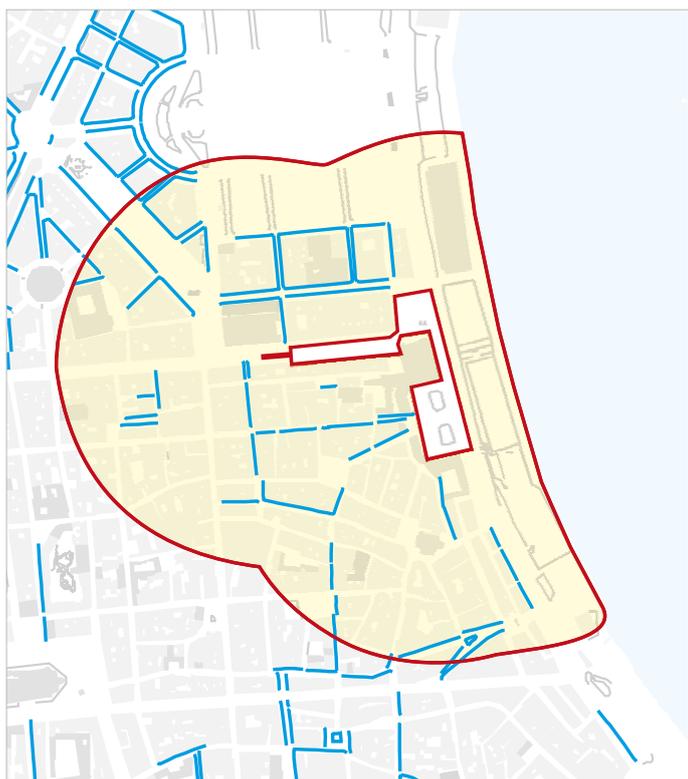
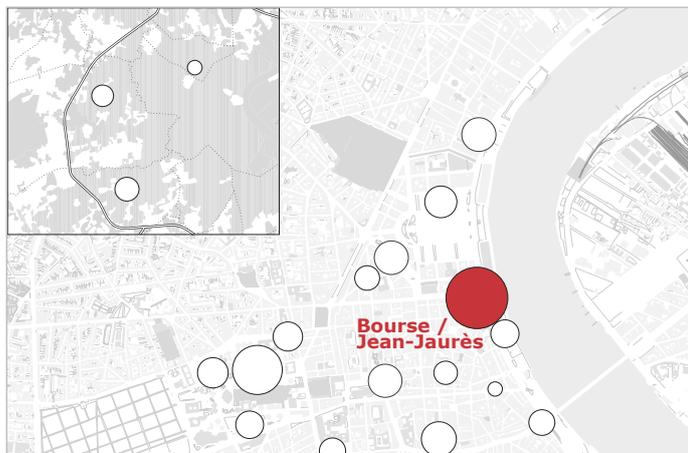
### Divers

- Mise à jour du nombre de places payantes en surface (207) après les modifications engendrées par le projet de la ZAC de Pessac-centre.
- Nombre de P.V. à 35 € (stationnement gênant) non renseigné en 2007.



## Parc public de stationnement payant

### Bourse/Jean Jaurès



#### Bourse/Jean Jaurès

**Adresse** : place de la Bourse, place Jean Jaurès, Bordeaux

**Exploitant** : BP 3000

**Capacité totale** : 1 651 places toutes non réservées

**Tarif horaire** : 2,20 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 140,00 €
- Résident mensuel : 70,00 €

1 158 abonnés en moyenne dont 516 résidents  
+ 221 abonnées dont + 135 résidents par rapport à 2006 (soit une hausse du nombre d'abonnés non résidents)

#### Périmètre d'attractivité 300 m

Implantés place de la Bourse et place Jean Jaurès, en façade rive gauche de Garonne, ces deux parcs se situent au droit des axes de circulation les plus fréquentés et congestionnés de Bordeaux (hors rocade) ainsi que de la ligne C du tramway.

En limite du secteur sauvegardé, le stationnement, résidentiel ou non, y est contraint. Comme Salinières, ces parcs ont été construits pour restituer les places perdues dans le secteur avec l'implantation du tramway et la recomposition des quais de Garonne.

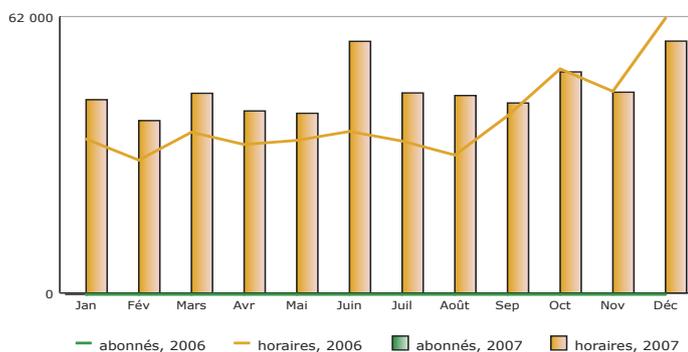


## Bourse/Jean Jaurès

### Recette par place par jour (euros TTC)

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>7,28 €</b>	<b>+ 37,2 %</b>
2006 : <b>5,31 €</b>	

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>NR</b>	
2006 : <b>NR</b>	
• <b>Nombre d'entrées des usagers horaires</b>	
2007 : <b>550 998</b>	<b>+ 17,3 %</b>
2006 : <b>469 774</b>	
• <b>Nombre d'entrées des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>NR</b>	
2006 : <b>NR</b>	

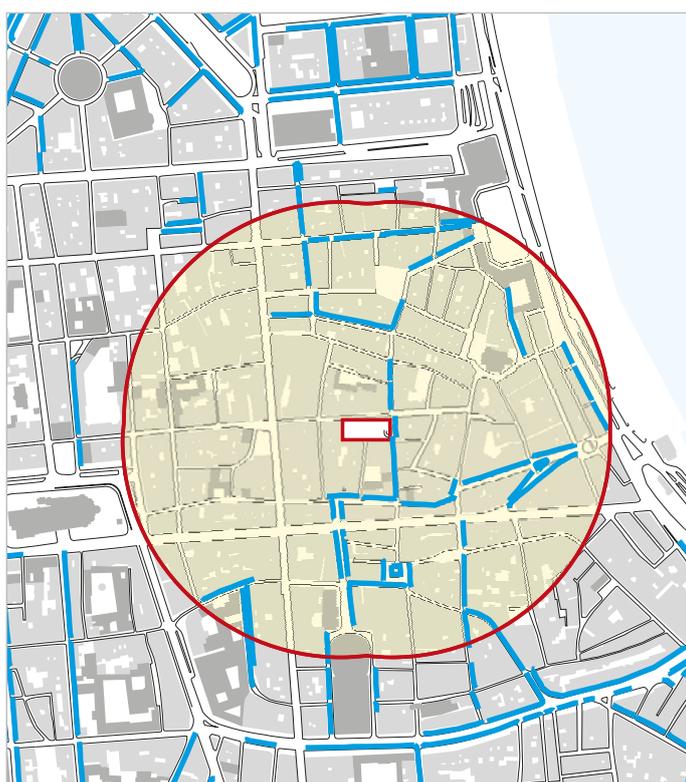
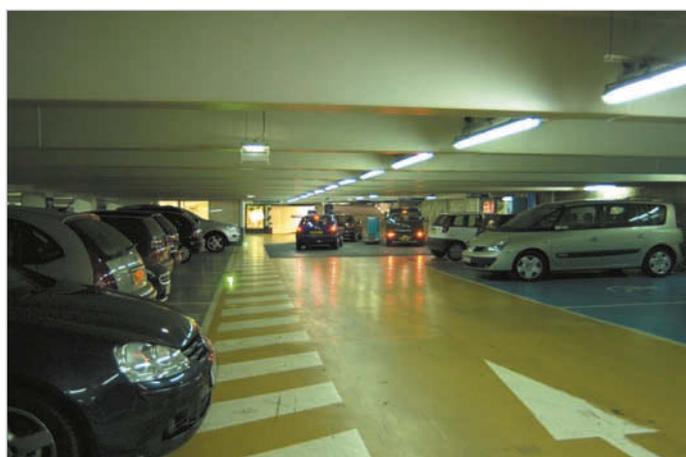
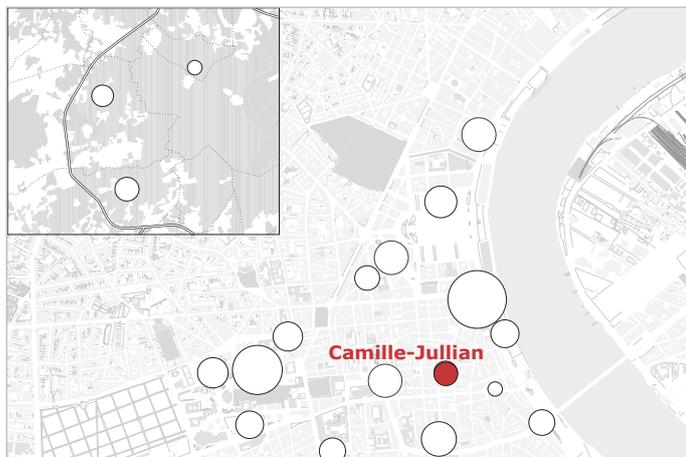
### Divers

- Evolution des tarifs horaires : suppression de la première 1/2 heure gratuite, légère hausse des tarifs «jour» et hausse du tarif «nuit» à 3 € dès la 2ème heure.
- Evolution des tarifs abonnés : baisse des tarifs résidents et hausse des tarifs non résidents.
- Environ 80 abonnés de Tourny ont été accueillis, avec leur accord, pour les besoins du chantier de rénovation de ce parc.
- L'exploitant constate qu'un effet UNESCO se fait sentir sur la fréquentation des mois d'été, habituellement en baisse par rapport aux autres mois de l'année.



## Parc public de stationnement payant

### Camille-Jullian



#### Camille-Jullian

**Adresse** : rue du Pas Saint-Georges, Bordeaux

**Exploitant** : Vinci Park pour Central Parcs

**Capacité totale** : 333 places toutes non réservées

**Tarif horaire** : 2,00 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 115,00 €
- Résident mensuel : 100,00 €

348 abonnés en moyenne dont 36 résidents

- 45 abonnés dont + 22 résidents par rapport à 2006 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)

#### Périmètre d'attractivité 300 m

Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain particulièrement contraint, celui du secteur sauvegardé, mais attractant vu la situation centrale du parc. Les résidents y stationnent très difficilement. La proximité de nombreux commerces et restaurants génère de nombreux visiteurs, à la fois en périodes diurnes et nocturnes.



## Camille-Jullian

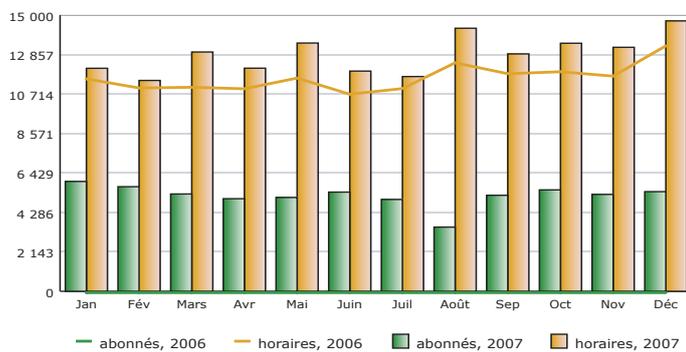
### Recette par place par jour (euros TTC)

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>9,42 €</b>	+ 13,9 %
2006 : <b>8,28 €</b>	

### Divers

- Tarifs inchangés en 2007.
- Réévaluation de la capacité totale du parc à 333 places.

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>218 676</b>	sans objet
2006 : <b>NR</b>	
• Nombre d'entrées des usagers horaires	
2007 : <b>155 408</b>	+ 10,9 %
2006 : <b>140 135</b>	
• Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2007 : <b>63 268</b>	sans objet
2006 : <b>NR</b>	

### Taux d'occupation par type d'utilisateur

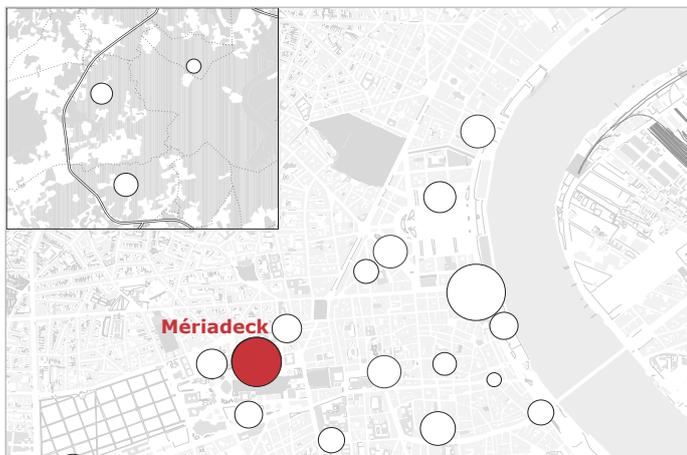
• Taux d'occupation moyen	Evolution 2006/2007
2007 : <b>75,0 %</b>	+ 5,0 %
2006 : <b>70,0 %</b>	
• Part des usagers horaires	
2007 : <b>40,0 %</b>	+ 15,0 %
2006 : <b>25,0 %</b>	
• Part des usagers abonnés	
2007 : <b>60,0 %</b>	- 15,0 %
2006 : <b>75,0 %</b>	

Occupation non détaillée mensuellement mais données annuelles renseignées par l'exploitant.



## Parc public de stationnement payant

### Centre commercial Mériadeck



#### Centre commercial Mériadeck

**Adresse :** rue Claude Bonnier, Bordeaux

**Exploitant :** Parcube



**Capacité totale :** 1 363 places toutes non réservées

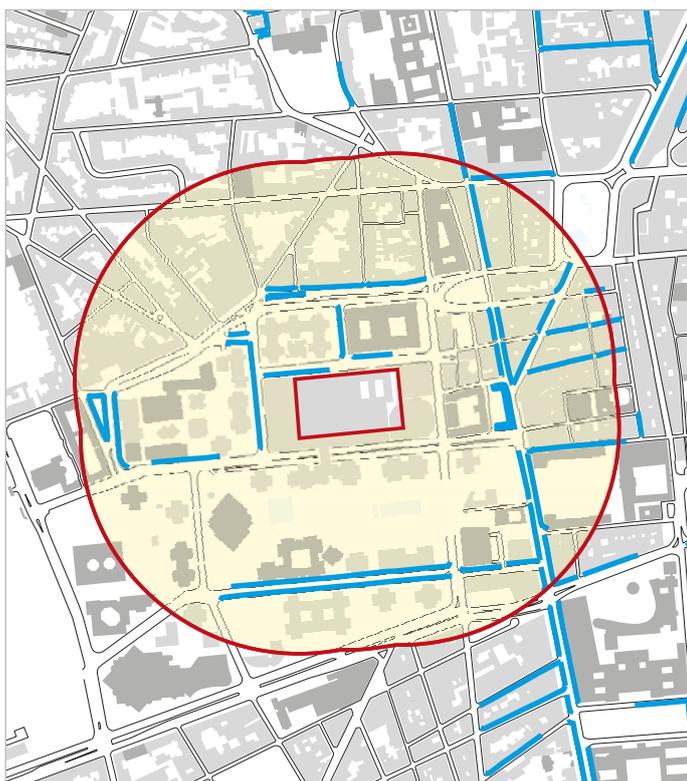
**Tarif horaire :** stationnement gratuit la 1<sup>re</sup> heure et demi

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 95,00 €
- Résident mensuel : 52,00 €

220 abonnés en moyenne (aucun résident)

- 63 abonnés par rapport à 2006 (toujours aucun résident)



#### Périmètre d'attractivité 300 m

Le parc se situe dans un quartier à forte activité tertiaire caractérisé par une densité élevée d'emplois. Mais c'est le centre commercial de Mériadeck, directement accessible par le parc, qui a le plus grand impact sur le fonctionnement de celui-ci. La composante résidentielle est, elle, moins présente que dans le reste du tissu urbain. On notera la présence de deux autres parcs à moins de 300 m : Front du Médoc et 8 mai 45.



## Centre commercial Mériadeck

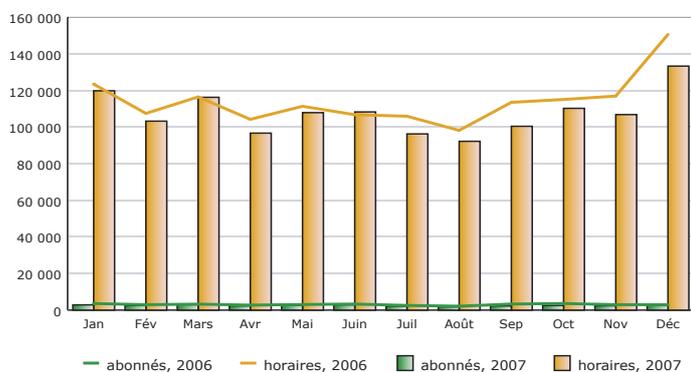
### Recette par place par jour (euros TTC)

Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>2,96 €</b>	- 2,9 %
2006 : <b>3,05 €</b>	

### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse de la demi-heure entre 1h30 et 2 heures (1h30 gratuite), stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs en corrélation avec l'inflation.

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>1 340 486</b>	- 6,0 %
2006 : <b>1 425 716</b>	
<b>Nombre d'entrées des usagers horaires</b>	
2007 : <b>1 301 133</b>	- 5,7 %
2006 : <b>1 379 606</b>	
<b>Nombre d'entrées des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>39 353</b>	- 14,7 %
2006 : <b>46 110</b>	

### Taux d'occupation par type d'utilisateur

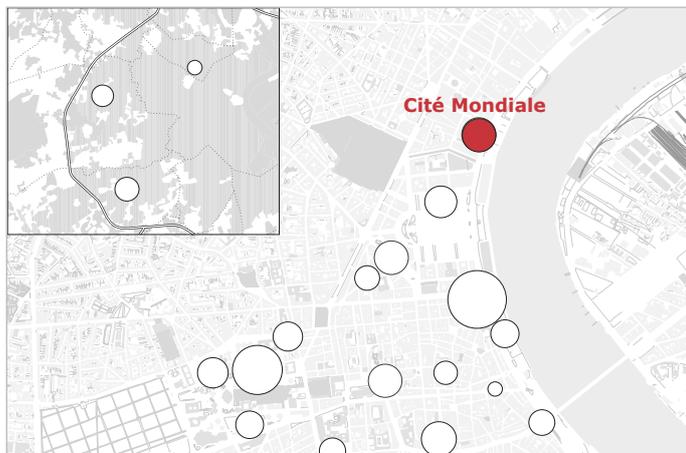
Taux d'occupation moyen	Evolution 2006/2007
2007 : <b>26,6 %</b>	- 2,2 %
2006 : <b>28,8 %</b>	
<b>Part des usagers horaires</b>	
2007 : <b>79,1 %</b>	+ 2,1 %
2006 : <b>77,0 %</b>	
<b>Part des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>20,9 %</b>	- 2,1 %
2006 : <b>23,0 %</b>	

Calculés à partir des durées de stationnement cumulées



## Parc public de stationnement payant

### Cité mondiale



#### Cité mondiale

**Adresse** : quais des Chartrons, Bordeaux

**Exploitant** : Parcube



**Capacité totale** : 858 places dont 712 non réservées

**Tarif horaire** : 1,60 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 68,00 €
- Résident mensuel : 38,50 €

936 abonnés en moyenne dont 237 résidents  
+ 49 abonnés dont + 64 résidents par rapport à 2006 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)



#### Périmètre d'attractivité 300 m

Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain particulièrement contraint, le quartier des Chartrons, dont le point central est ici la Cité Mondiale sous laquelle se situe le parc de stationnement.

Les résidents y stationnent très difficilement. Ce parc fonctionne essentiellement avec l'activité de la Cité Mondiale.

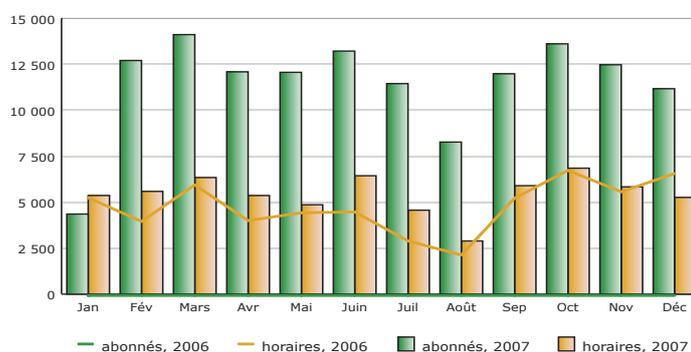


## Cité mondiale

### Recette par place par jour (euros TTC)

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>4,01 €</b>	<b>+ 11,0 %</b>
2006 : <b>3,61 €</b>	

### Nombre d'entrées par type d'usager



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>incomplet</b>	
2006 : <b>incomplet</b>	
• Nombre d'entrées des usagers horaires	
2007 : <b>66 171</b>	<b>+ 14,0 %</b>
2006 : <b>58 038</b>	
• Nombre d'entrées des usagers abonnés	
2007 : <b>incomplet</b>	
2006 : <b>incomplet</b>	

### Taux d'occupation par type d'usager

• Taux d'occupation moyen	Evolution 2006/2007
2007 : <b>51,7 %</b>	<b>sans objet</b>
2006 : <b>NR</b>	
• Part des usagers horaires	
2007 : <b>13,5 %</b>	<b>sans objet</b>
2006 : <b>NR</b>	
• Part des usagers abonnés	
2007 : <b>86,5 %</b>	<b>sans objet</b>
2006 : <b>NR</b>	

Calculées à partir des durées de stationnement cumulées.

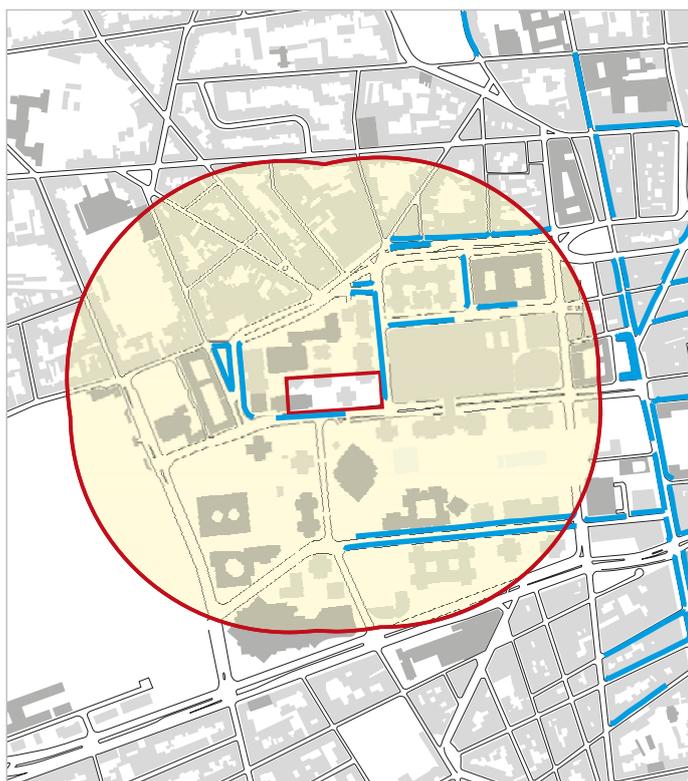
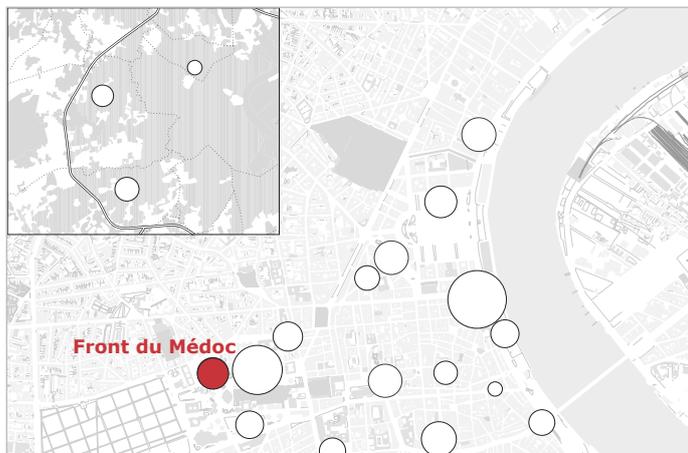
### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse des deux premières heures, stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs légèrement supérieure à l'inflation.
- Fréquentation abonnés non renseignée du 1 au 22 janvier.
- Durées de stationnement abonnés incomplètes en janvier. Taux d'occupation moyen calculé sur 11 mois.



## Parc public de stationnement payant

### Front du Médoc



#### Front du médoc

**Adresse** : rue Roland Lateulade, Bordeaux

**Exploitant** : Parcub

**Capacité totale** : 1 144 places dont 573 non réservées

**Tarif horaire** : 1,60 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 68,00 €
- Résident mensuel : 38,50 €

1 058 abonnés en moyenne dont 183 résidents  
+ 137 abonnés dont + 103 résidents par rapport à 2006 (soit une hausse du nombre d'abonnés non résidents)

#### Périmètre d'attractivité 300 m

Le parc se situe dans un quartier à forte activité tertiaire, comme l'atteste la présence des hôtels centraux des collectivités territoriales (CUB, conseil général et conseil régional) et de la préfecture de Gironde. Les visiteurs à destination de ces équipements publics sont nombreux. La composante résidentielle du secteur est peu contrainte avec une offre assez large en parcs de stationnement publics ou privés.



## Front du Médoc

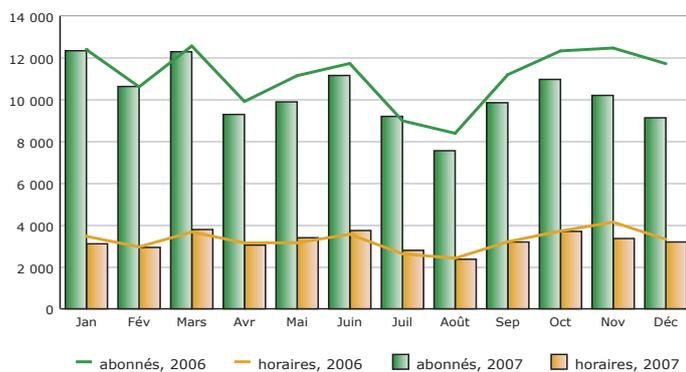
### Recette par place par jour (euros TTC)

Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>4,98€</b>	<b>+ 26,3 %</b>
2006 : <b>3,94 €</b>	

### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse des deux premières heures, stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs légèrement supérieure à l'inflation.

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>162 817</b>	<b>- 6,7 %</b>
2006 : <b>174 534</b>	
<b>Nombre d'entrées des usagers horaires</b>	
2007 : <b>39 479</b>	<b>- 1,9 %</b>
2006 : <b>40 252</b>	
<b>Nombre d'entrées des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>123 338</b>	<b>- 8,2 %</b>
2006 : <b>134 282</b>	

### Taux d'occupation par type d'utilisateur

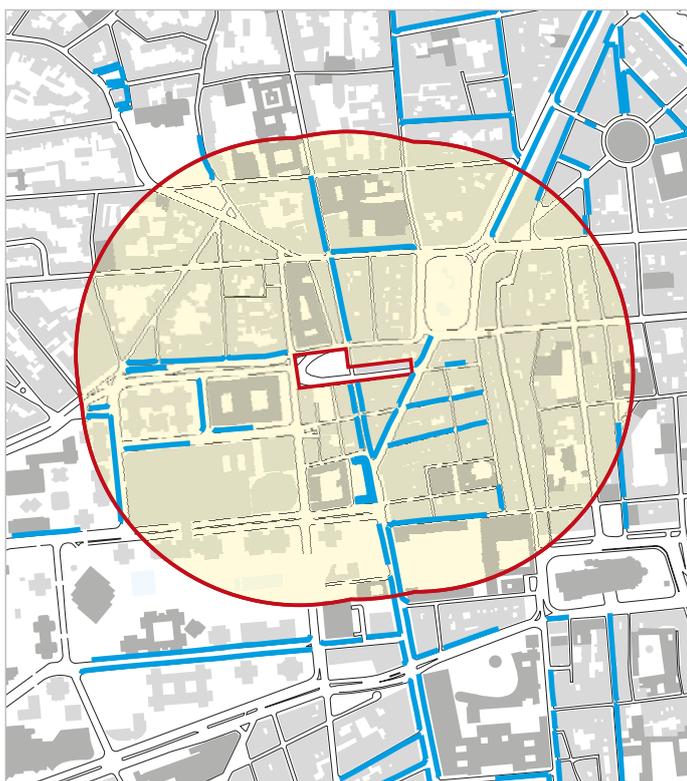
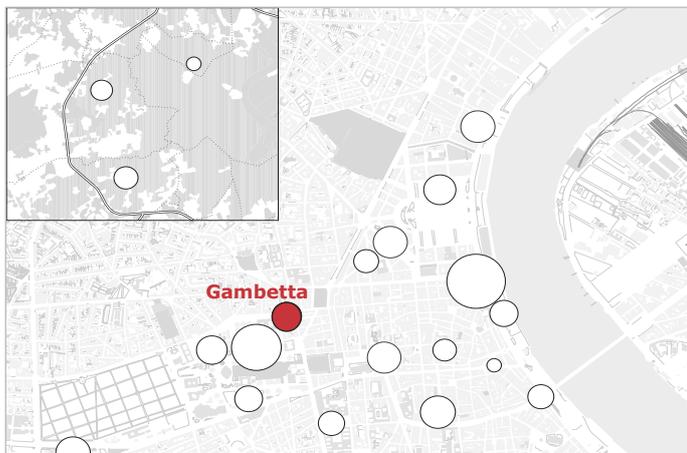
Taux d'occupation moyen	Evolution 2006/2007
2007 : <b>32,3 %</b>	<b>- 2,8 %</b>
2006 : <b>35,1 %</b>	
<b>Part des usagers horaires</b>	
2007 : <b>11,7 %</b>	<b>+ 1,2 %</b>
2006 : <b>10,5 %</b>	
<b>Part des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>88,3 %</b>	<b>- 1,2 %</b>
2006 : <b>89,5 %</b>	

Calculés à partir des durées de stationnement cumulées



## Parc public de stationnement payant

### Gambetta



#### Gambetta

**Adresse** : rue Edmond Michelet, Bordeaux

**Exploitant** : Parcube

**Capacité totale** : 515 places toutes non réservées

**Tarif horaire** : 2,00 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 95,00 €
- Résident mensuel : 52,00 €

586 abonnés en moyenne dont 168 résidents  
+ 37 abonnés dont + 29 résidents par rapport à 2006 (soit une hausse du nombre d'abonnés non résidents)

#### Périmètre d'attractivité 300 m

Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain contraint du point de vue du stationnement. Il se situe à proximité de nombreux commerces et habitations ainsi que d'équipements générateurs de déplacements (notamment la poste centrale).

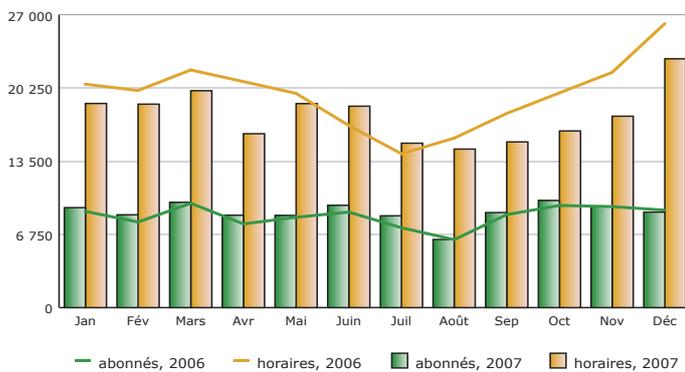


## Gambetta

### Recette par place par jour (euros TTC)

Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>8,21 €</b>	<b>+ 3,7 %</b>
2006 : <b>7,92 €</b>	

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>321 591</b>	<b>- 5,3 %</b>
2006 : <b>339 685</b>	
<b>Nombre d'entrées des usagers horaires</b>	
2007 : <b>214 528</b>	<b>- 9,4 %</b>
2006 : <b>236 907</b>	
<b>Nombre d'entrées des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>107 063</b>	<b>+ 4,2 %</b>
2006 : <b>102 778</b>	

### Taux d'occupation par type d'utilisateur

Taux d'occupation moyen	Evolution 2006/2007
2007 : <b>35,1 %</b>	<b>- 0,2 %</b>
2006 : <b>35,3 %</b>	
<b>Part des usagers horaires</b>	
2007 : <b>43,7 %</b>	<b>- 3,9 %</b>
2006 : <b>47,6 %</b>	
<b>Part des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>56,3 %</b>	<b>+ 3,9 %</b>
2006 : <b>52,4 %</b>	

Calculés à partir des durées de stationnement cumulées.

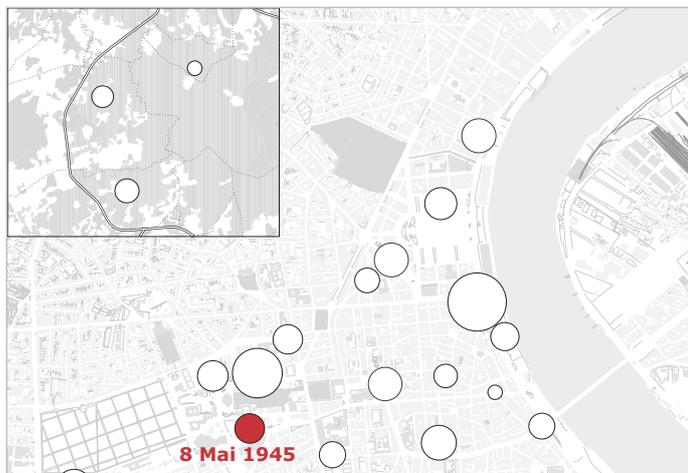
### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse des deux premières heures, stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs en corrélation avec l'inflation.
- Durées de stationnement usagers horaires incomplètes en février. Taux d'occupation moyen calculé sur 11 mois.



# Parc public de stationnement payant

**8 Mai 1945**



**8 Mai 1945**

**Adresse :** rue Jean Fleuret, Bordeaux

**Exploitant :** Parcub



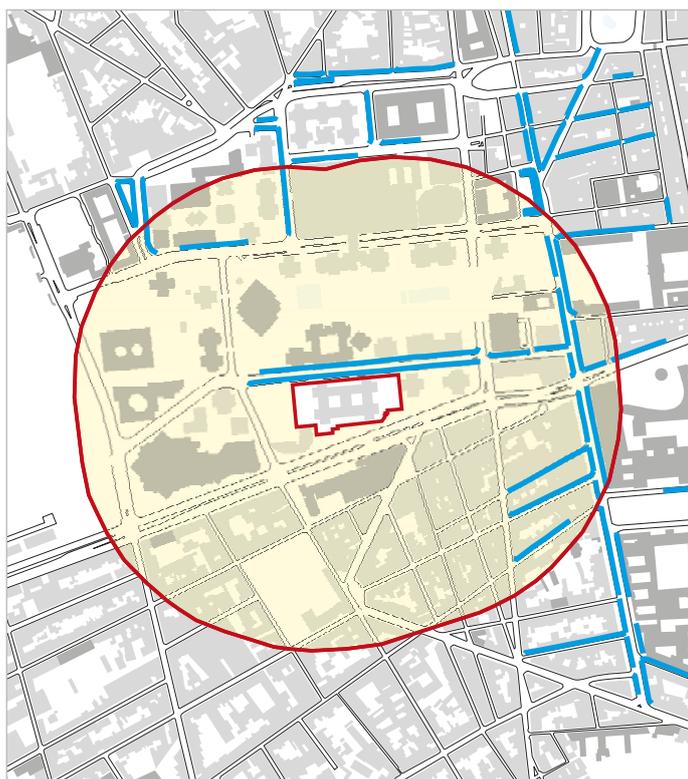
**Capacité totale :** 726 places dont 466 non réservées

**Tarif horaire :** 1,60 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

**Tarifs abonnements**

- Permanent mensuel : 68,00 €
- Résident mensuel : 38,50 €

888 abonnés en moyenne dont 65 résidents  
+ 9 abonnés dont + 25 résidents par rapport à 2006 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)



**Périmètre d'attractivité 300 m**

Le parc se situe dans un quartier à forte activité tertiaire comme l'atteste la présence des hôtels centraux des collectivités territoriales (CUB, conseil général et conseil régional) et de la préfecture de Gironde. Les visiteurs à destination de ces équipements publics sont nombreux. La composante résidentielle contrainte en ce qui concerne le stationnement est moindre, isolée au sud du périmètre.

À noter, la clientèle issue des hôtels situés cours du Maréchal Juin.



## 8 Mai 1945

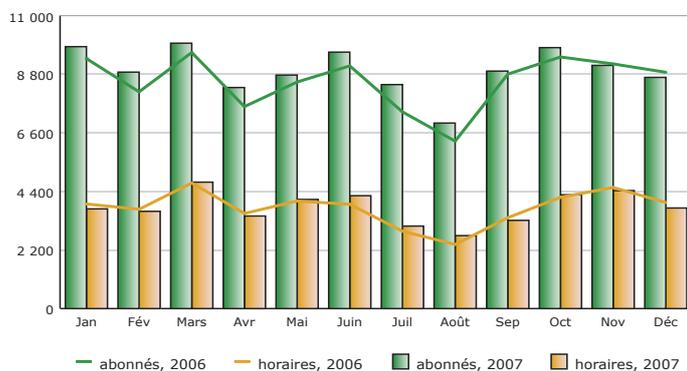
### Recette par place par jour (euros TTC)

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>4,68 €</b>	<b>+ 8,5 %</b>
2006 : <b>4,32 €</b>	

### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse des deux premières heures, stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs légèrement supérieure à l'inflation.

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>154 233</b>	<b>+ 3,5 %</b>
2006 : <b>149 024</b>	
<b>• Nombre d'entrées des usagers horaires</b>	
2007 : <b>46 259</b>	<b>+ 0,5 %</b>
2006 : <b>46 006</b>	
<b>• Nombre d'entrées des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>107 974</b>	<b>+ 4,8 %</b>
2006 : <b>103 018</b>	

### Taux d'occupation par type d'utilisateur

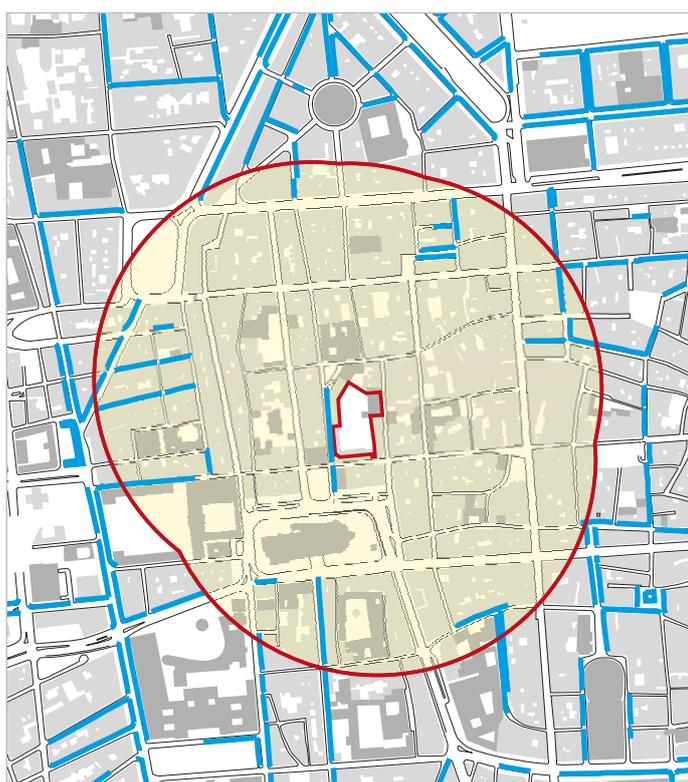
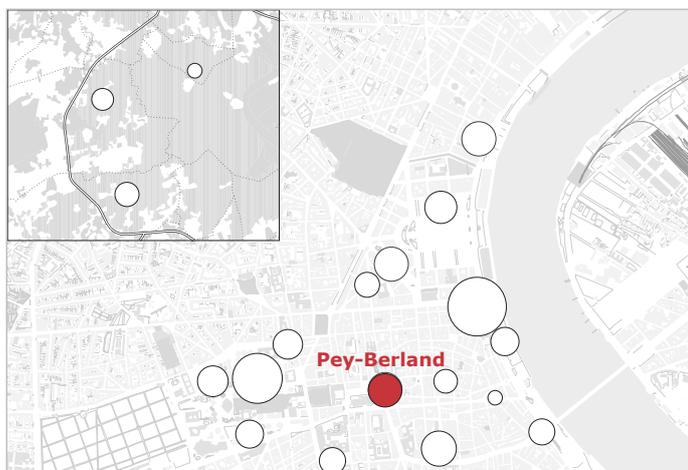
• Taux d'occupation moyen	Evolution 2006/2007
2007 : <b>29,9 %</b>	<b>+ 4,9 %</b>
2006 : <b>25,0 %</b>	
<b>• Part des usagers horaires</b>	
2007 : <b>12,2 %</b>	<b>- 1,7 %</b>
2006 : <b>13,9 %</b>	
<b>• Part des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>87,8 %</b>	<b>+ 1,7 %</b>
2006 : <b>86,1 %</b>	

Calculés à partir des durées de stationnement cumulées.



# Parc public de stationnement payant

## Pey-Berland



### Pey-Berland

**Adresse :** place Pey-Berland, Bordeaux

**Exploitant :** Parcube

**Capacité totale :** 1 097 places dont 688 non réservées

**Tarif horaire :** 2,00 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 95,00 €
- Résident mensuel : 52,00 €

660 abonnés en moyenne dont 257 résidents  
+ 33 abonnés dont + 34 résidents par rapport à 2006 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)

#### Périmètre d'attractivité 300 m

Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain particulièrement contraint mais attrayant vu la situation centrale du parc. Les résidents y stationnent très difficilement en surface. La proximité du centre commercial Saint-Christoly (et autres commerces) comme celle du secteur sauvegardé génère de nombreux visiteurs tout comme les équipements publics (hôtel de ville, musées, écoles...) qui induisent aussi des emplois.



## Pey-Berland

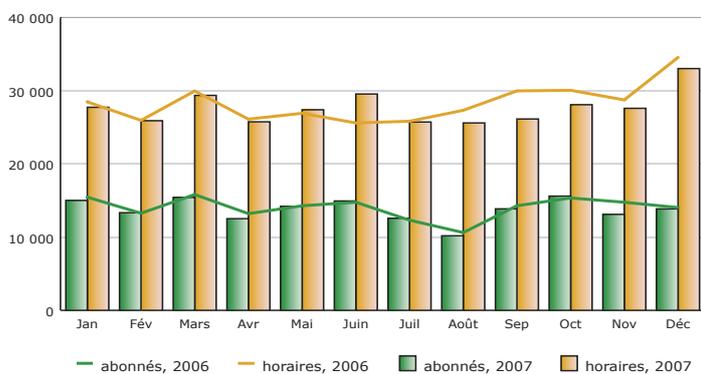
### Recette par place par jour (euros TTC)

Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>8,38 €</b>	<b>+ 4,0 %</b>
2006 : <b>8,06 €</b>	

### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse des deux premières heures, stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs en corrélation avec l'inflation.

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>501 299</b>	<b>- 2,2 %</b>
2006 : <b>512 456</b>	
<b>Nombre d'entrées des usagers horaires</b>	
2007 : <b>334 245</b>	<b>- 2,2 %</b>
2006 : <b>341 878</b>	
<b>Nombre d'entrées des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>167 054</b>	<b>- 2,1 %</b>
2006 : <b>170 578</b>	

### Taux d'occupation par type d'utilisateur

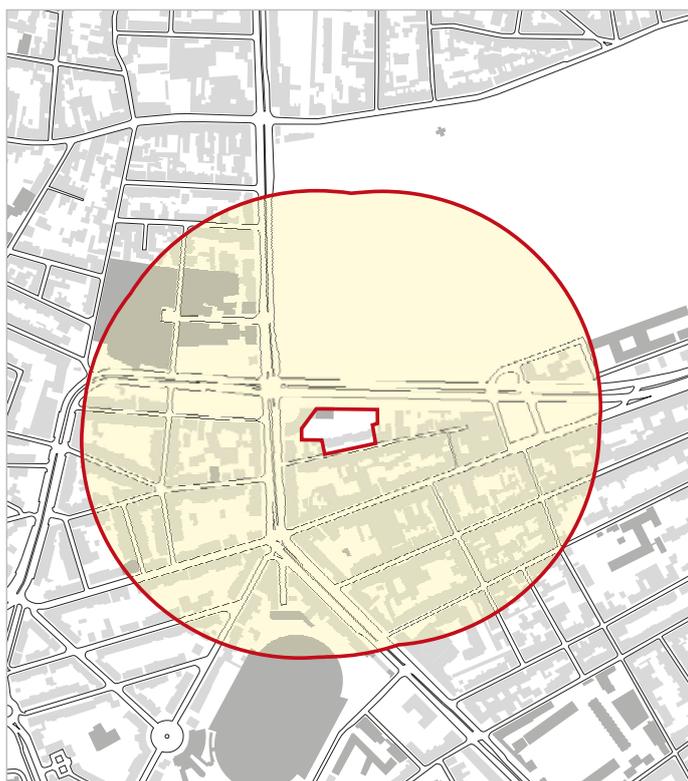
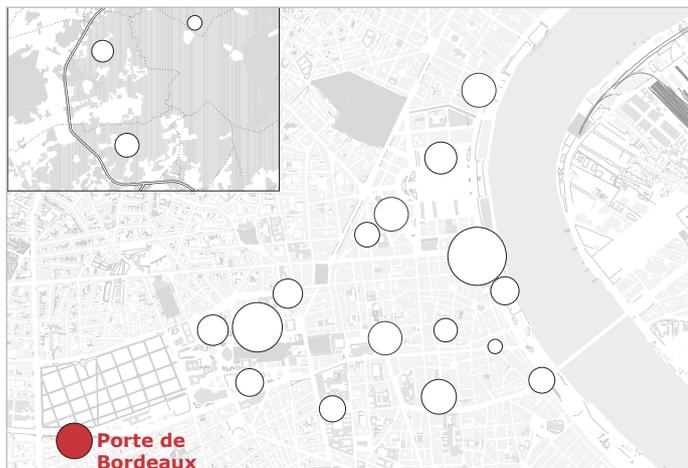
Taux d'occupation moyen	Evolution 2006/2007
2007 : <b>36,9 %</b>	<b>- 4,9 %</b>
2006 : <b>41,8 %</b>	
<b>Part des usagers horaires</b>	
2007 : <b>46,2 %</b>	<b>+ 6,1 %</b>
2006 : <b>40,1 %</b>	
<b>Part des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>53,8 %</b>	<b>- 6,1 %</b>
2006 : <b>59,9 %</b>	

Calculés à partir des durées de stationnement cumulées.



# Parc public de stationnement payant

## Porte de Bordeaux



### Porte de Bordeaux

**Adresse :** rue du Général de Larminat, Bordeaux

**Exploitant :** Parcube

**Capacité totale :** 725 places toutes non réservées

**Tarif horaire :** 1,60 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 68,00 €
- Résident mensuel : 38,50 €

366 abonnés en moyenne dont 28 résidents  
+ 11 abonnés dont + 3 résidents par rapport à 2006 (soit une hausse du nombre d'abonnés non résidents)

#### Périmètre d'attractivité 300 m

Le parc présente la particularité d'être le parc public de stationnement bordelais le plus éloigné du centre ville : il se situe en bordure de la ceinture des boulevards, à proximité de la barrière d'Ornano.

Le tissu urbain environnant est marqué par l'emprise du cimetière de la Chartreuse, la présence de la Chambre des métiers, l'essentiel du tissu résidentiel étant en retrait du parc.



## Porte de Bordeaux

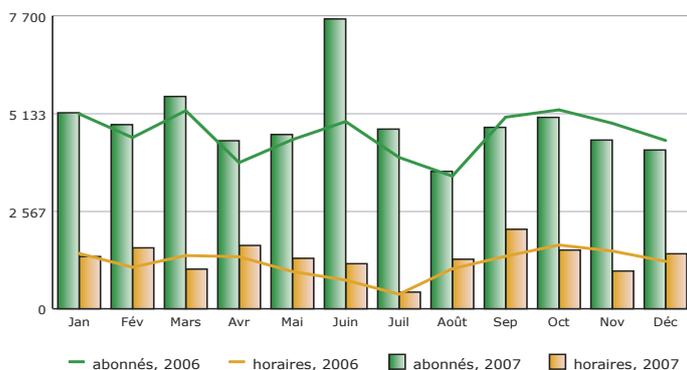
### Recette par place par jour (euros TTC)

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>1,34 €</b>	<b>+13,9 %</b>
2006 : <b>1,18 €</b>	

### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse des deux premières heures, stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs légèrement supérieure à l'inflation.

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>75 881</b>	<b>+ 7,9 %</b>
2006 : <b>70 315</b>	
<b>• Nombre d'entrées des usagers horaires</b>	
2007 : <b>16 473</b>	<b>+ 11,5 %</b>
2006 : <b>14 769</b>	
<b>• Nombre d'entrées des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>59 408</b>	<b>+ 7,0 %</b>
2006 : <b>55 546</b>	

### Taux d'occupation par type d'utilisateur

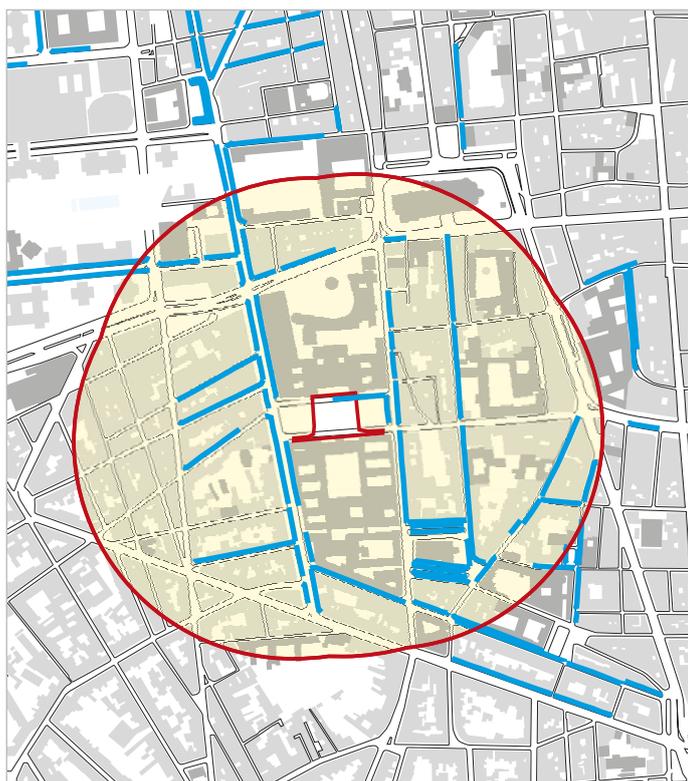
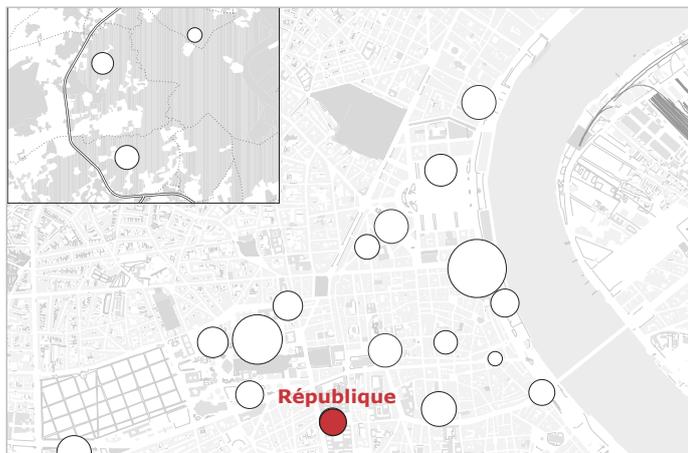
• Taux d'occupation moyen	Evolution 2006/2007
2007 : <b>7,4 %</b>	<b>+ 0,4 %</b>
2006 : <b>7,0 %</b>	
<b>• Part des usagers horaires</b>	
2007 : <b>11,3 %</b>	<b>+ 1,1 %</b>
2006 : <b>10,2 %</b>	
<b>• Part des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>88,7 %</b>	<b>- 1,1 %</b>
2006 : <b>89,8 %</b>	

Calculés à partir des durées de stationnement cumulées.



## Parc public de stationnement payant

### République



### République

**Adresse** : place de la République, Bordeaux

**Exploitant** : Parcub

**Capacité totale** : 421 places toutes non réservées

**Tarif horaire** : 2,00 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 95,00 €
- Résident mensuel : 52,00 €

688 abonnés en moyenne dont 142 résidents  
+ 94 abonnés dont + 31 résidents par rapport à 2006 (soit une hausse du nombre d'abonnés non résidents)

#### Périmètre d'attractivité 300 m

Le parc est situé dans un quartier où le tissu urbain est de composante assez diverse : des habitations assez anciennes et des équipements publics tels que l'hôpital Saint-André, le palais de Justice et l'école de la magistrature. Les visiteurs à destination de ces équipements sont nombreux tout comme le nombre d'employés. La composante résidentielle fait de ce secteur un quartier assez contraint en matière de stationnement.

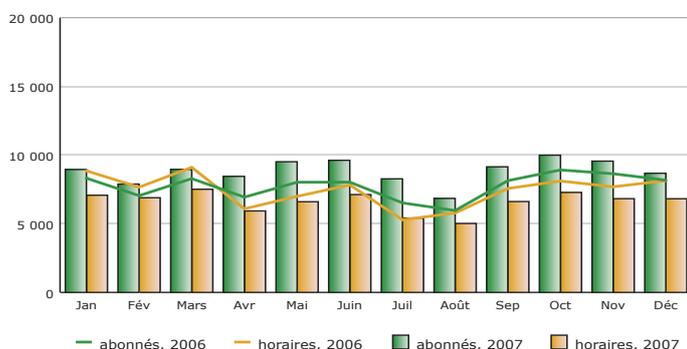


## République

### Recette par place par jour (euros TTC)

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>5,87 €</b>	<b>+ 4,6 %</b>
2006 : <b>5,61 €</b>	

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>187 425</b>	<b>+ 1,6 %</b>
2006 : <b>184 521</b>	
<b>• Nombre d'entrées des usagers horaires</b>	
2007 : <b>80 337</b>	<b>- 11,1 %</b>
2006 : <b>90 323</b>	
<b>• Nombre d'entrées des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>107 088</b>	<b>+ 13,7 %</b>
2006 : <b>94 198</b>	

### Taux d'occupation par type d'utilisateur

• Taux d'occupation moyen	Evolution 2006/2007
2007 : <b>30,3 %</b>	<b>+ 1,9 %</b>
2006 : <b>28,4 %</b>	
<b>• Part des usagers horaires</b>	
2007 : <b>20,6 %</b>	<b>- 3,8 %</b>
2006 : <b>24,4 %</b>	
<b>• Part des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>79,4 %</b>	<b>+ 3,8 %</b>
2006 : <b>75,6 %</b>	

Calculées à partir des durées de stationnement cumulées.

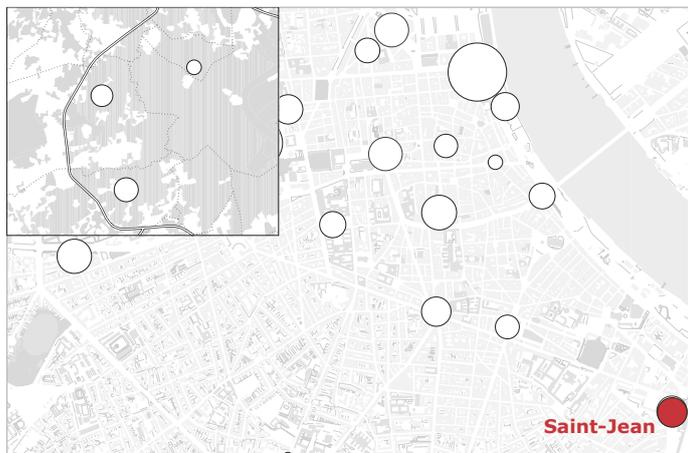
### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse des deux premières heures, stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs en corrélation avec l'inflation.
- Parcub indique que la forte progression du nombre d'abonnés en 2007 (+ 94) est due à la souscription exceptionnelle par le CHU de 110 abonnements de nuit. On note que sans cela, le nombre global d'abonnés aurait été en baisse.



## Parc public de stationnement payant

### Saint-Jean



#### Saint-Jean

**Adresse** : rue Saint-Vincent-de-Paul, Bordeaux

**Exploitant** : Parcube



**Capacité totale** : 512 places toutes non réservées

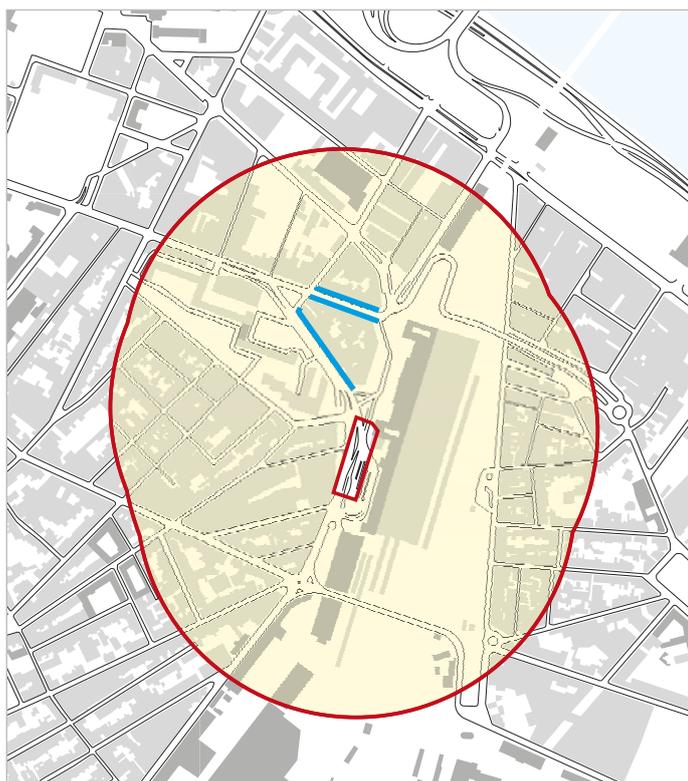
**Tarif horaire** : 1,60 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 68,00 €
- Aucun tarif résident

180 abonnés en moyenne

- 20 abonnés par rapport à 2006



#### Périmètre d'attractivité 300 m

Le parc est situé sur le parvis de la gare Saint-Jean et répond à la demande en stationnement destinée à cet équipement : il peut accessoirement être utilisé par les résidents du secteur (assez peu contraints en matière de stationnement) et par des visiteurs à motifs différents.

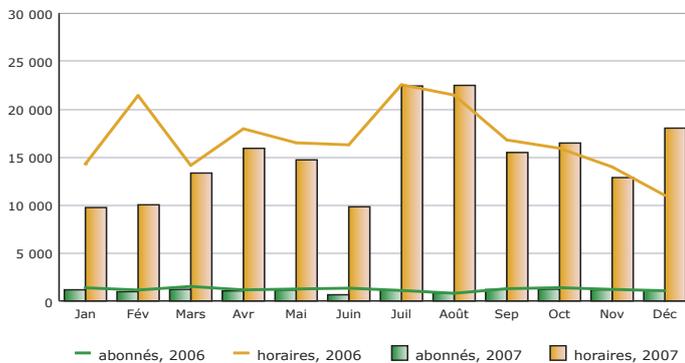


## Saint-Jean

### Recette par place par jour (euros TTC)

Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>10,31 €</b>	<b>+ 1,8 %</b>
2006 : <b>10,13 €</b>	

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>incomplet</b>	<b>sans objet</b>
2006 : <b>220 552</b>	
<b>Nombre d'entrées des usagers horaires</b>	
2007 : <b>incomplet</b>	<b>sans objet</b>
2006 : <b>204 167</b>	
<b>Nombre d'entrées des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>incomplet</b>	<b>sans objet</b>
2006 : <b>16 385</b>	

### Taux d'occupation par type d'utilisateur

Taux d'occupation moyen	Evolution 2006/2007
2007 : <b>69,3 %</b>	<b>- 7,8 %</b>
2006 : <b>77,1 %</b>	
<b>Part des usagers horaires</b>	
2007 : <b>82,7 %</b>	<b>+ 0,4 %</b>
2006 : <b>82,3 %</b>	
<b>Part des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>17,3 %</b>	<b>- 0,4 %</b>
2006 : <b>17,7 %</b>	

Calculés à partir des durées de stationnement cumulées.

### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse des deux premières heures, stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs légèrement supérieure à l'inflation.
- Fréquentation non renseignée du 1 au 14 juin.
- Impact significatif des travaux de la 2ème phase du réseau tramway et du pôle multimodal sur les résultats.



# Parc public de stationnement payant

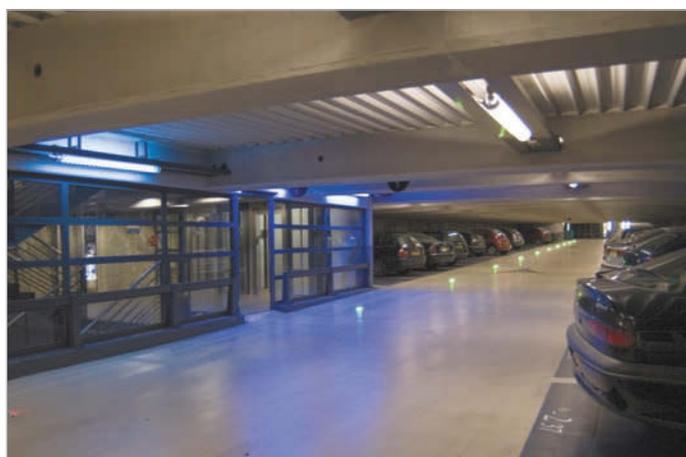
## Salinières



### Salinières

Adresse : quai des Salinières, Bordeaux

Exploitant : BP 3000



Capacité totale : 424 places toutes non réservées

Tarif horaire : 1,80 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 90,00 €
- Résident mensuel : 45,00 €

298 abonnés en moyenne dont 261 résidents  
+ 38 abonnés dont + 39 résidents par rapport à 2006 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)



### Périmètre d'attractivité 300 m

Ce parc se situe au pied de la place Bir-Hakeim, en façade rive gauche de Garonne.

Il est en prise directe avec le quartier Saint-Michel (situé dans le secteur sauvegardé de Bordeaux) et l'axe de circulation des quais, le plus fréquenté de Bordeaux (hors rocade). Le stationnement des résidents y est stratégique car très contraint et déficitaire.

Comme les deux autres parcs BP 3000, il restitue les places perdues lors de l'implantation du tramway et de la recomposition des quais de Garonne.

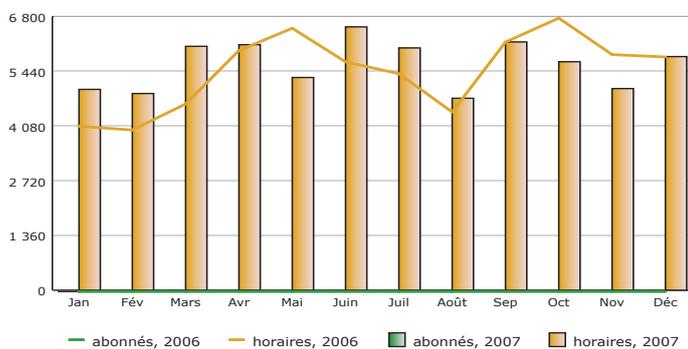


## Salinières

### Recette par place par jour (euros TTC)

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>2,86 €</b>	+ 7,5 %
2006 : <b>2,67 €</b>	

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>NR</b>	
2006 : <b>NR</b>	
<b>• Nombre d'entrées des usagers horaires</b>	
2007 : <b>67 667</b>	+ 3,2 %
2006 : <b>65 555</b>	
<b>• Nombre d'entrées des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>NR</b>	
2006 : <b>NR</b>	

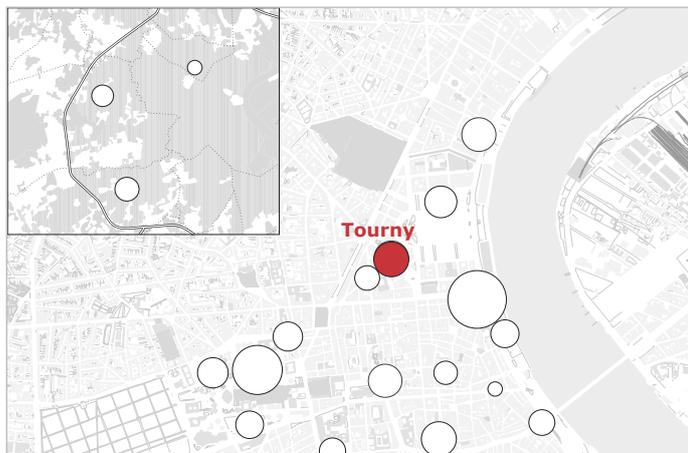
### Divers

- Evolution des tarifs horaires : suppression de la première 1/2 heure gratuite.
- Evolution des tarifs abonnés : baisse des tarifs résidents et hausse des tarifs non résidents.



## Parc public de stationnement payant

### Tourny



#### Tourny

Adresse : allées de Tourny, Bordeaux

Exploitant : BP 3000



**Capacité totale** : 992 places toutes non réservées

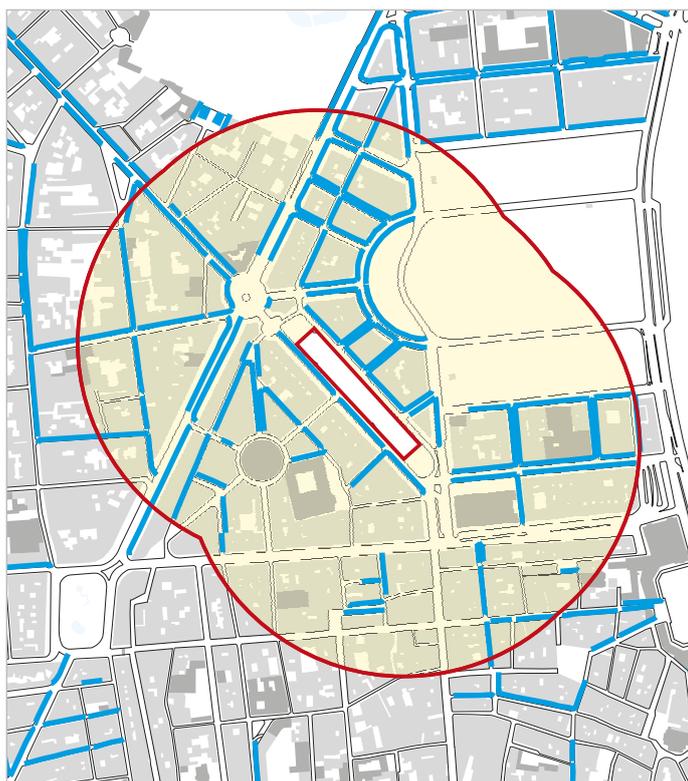
**Tarif horaire** : 2,20 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 140,00 €
- Résident mensuel : 70,00 €

664 abonnés en moyenne dont 66 résidents

- 198 abonnés dont - 10 résidents par rapport à 2006 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)



#### Périmètre d'attractivité 300 m

Ce parc se situe allées de Tourny dans un secteur où la densité urbaine est forte. Le stationnement résidentiel y est relativement contraint et les pendulaires y trouvent aussi un bon moyen de stationner tout comme les visiteurs qui accèdent facilement à ce parc, dans un secteur où l'activité commerciale est forte et proche.

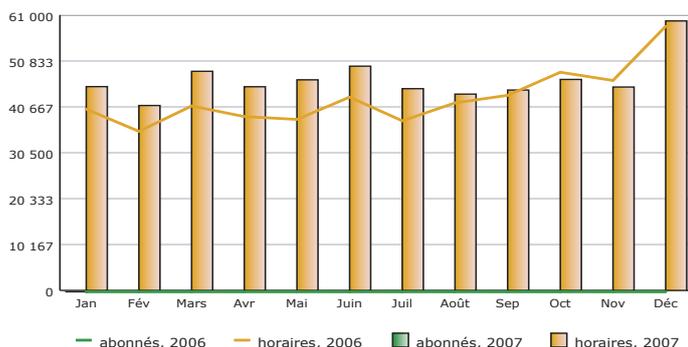


## Tourny

### Recette par place par jour (euros TTC)

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>11,75 €</b>	<b>+ 9,6 %</b>
2006 : <b>10,72 €</b>	

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



• Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>NR</b>	
2006 : <b>NR</b>	
<b>• Nombre d'entrées des usagers horaires</b>	
2007 : <b>564 309</b>	<b>+ 9,5 %</b>
2006 : <b>515 230</b>	
<b>• Nombre d'entrées des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>NR</b>	
2006 : <b>NR</b>	

### Divers

- Evolution des tarifs horaires : suppression de la première 1/2 heure gratuite et baisse du tarif «nuit» à 3 € dès la 2ème heure.
- Evolution des tarifs abonnés : baisse des tarifs résidents et hausse des tarifs non résidents.
- Environ 80 abonnés ont été transférés vers Bourse / Jean-Jaurès, avec leur accord, pour les besoins du chantier de rénovation, dont la fin est prévue fin mai 2008.
- Perte de 20 % environ de la capacité du parc à partir du mois de septembre pour les besoins de ces travaux de rénovation.
- L'exploitant constate qu'un effet UNESCO se fait sentir sur la fréquentation des mois d'été, habituellement très en baisse par rapport aux autres mois de l'année.



## Parc public de stationnement payant

### Victoire



#### Victoire

Adresse : place de la Victoire, Bordeaux

Exploitant : Parcub



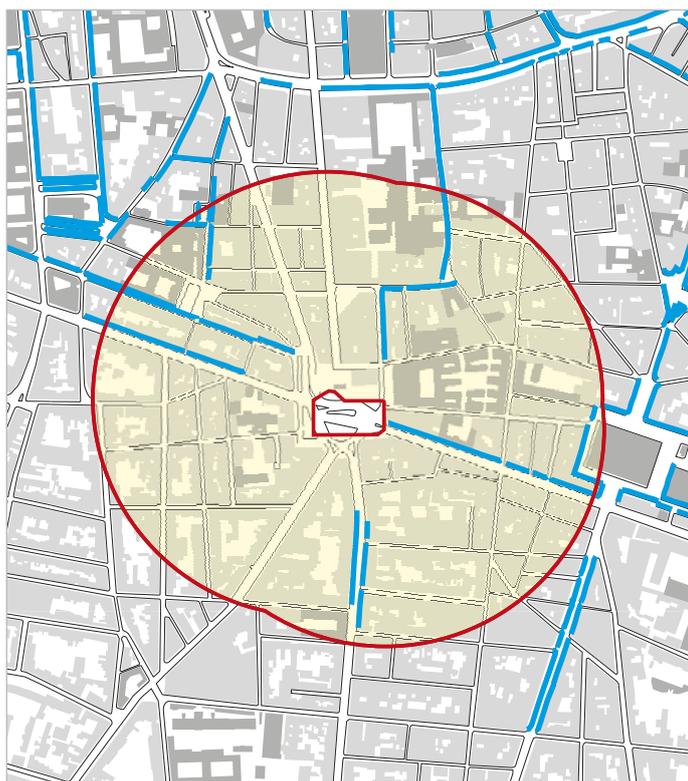
Capacité totale : 455 places toutes non réservées

Tarif horaire : 1,60 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 68,00 €
- Résident mensuel : 38,50 €

597 abonnés en moyenne dont 184 résidents  
+ 21 abonnés dont + 44 résidents par rapport à 2006 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)



#### Périmètre d'attractivité 300 m

Le parc est implanté dans un tissu urbain très contraint en bordure de la ceinture des cours, place de la Victoire.

Le stationnement résidentiel y est très contraint, la demande des pendulaires (notamment étudiants) importante et les visiteurs fréquents (notamment noctambules).

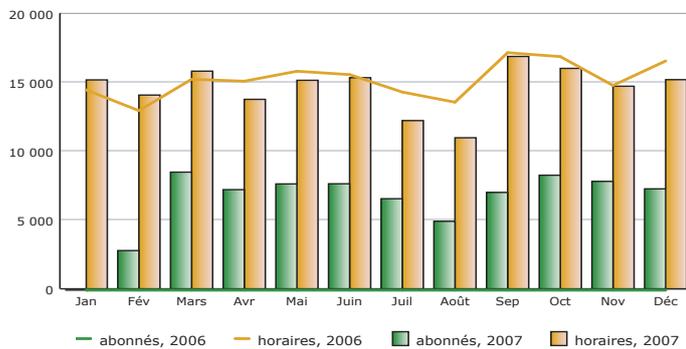


## Victoire

### Recette par place par jour (euros TTC)

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>6,03 €</b>	+ 5,6 %
2006 : <b>5,71 €</b>	

### Nombre d'entrées par type d'utilisateur



### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse des deux premières heures, stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs légèrement supérieure à l'inflation.
- Victoire est le seul parc exploité par Parcub à atteindre son quota fixé (40 %) d'abonnements résidents diffusés par rapport à la capacité non réservée du parc.
- Fréquentation abonnés très incomplète en janvier et février.
- Durées de stationnement abonnés très incomplètes en janvier et février. Taux d'occupation moyen calculé sur 10 mois.

• Nombre d'entrées totales	Evolution 2006/2007
2007 : <b>incomplet</b>	
2006 : <b>incomplet</b>	
• <b>Nombre d'entrées des usagers horaires</b>	
2007 : <b>176 407</b>	- 3,8 %
2006 : <b>183 347</b>	
• <b>Nombre d'entrées des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>incomplet</b>	
2006 : <b>incomplet</b>	

### Taux d'occupation par type d'utilisateur

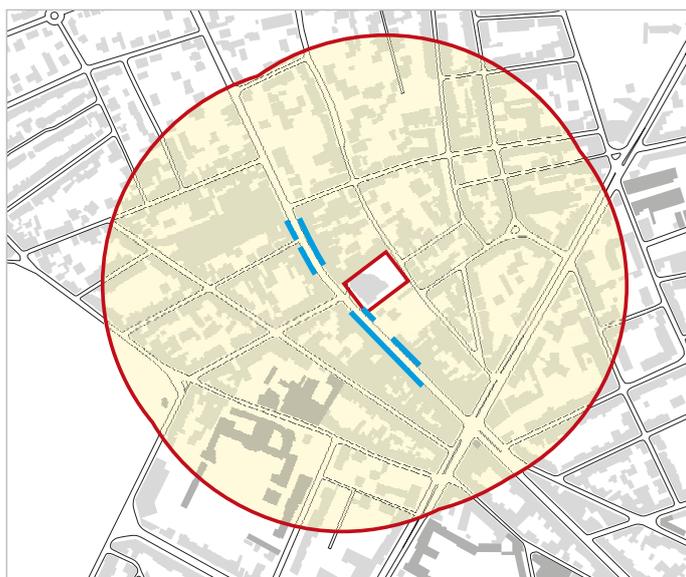
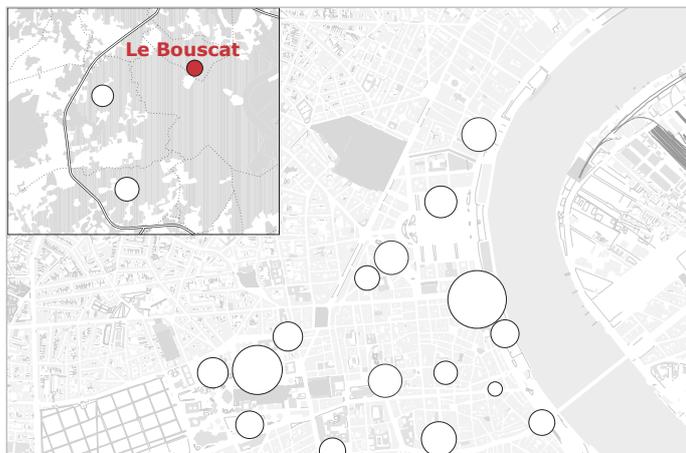
• Taux d'occupation moyen	Evolution 2006/2007
2007 : <b>32,3 %</b>	sans objet
2006 : <b>NR</b>	
• <b>Part des usagers horaires</b>	
2007 : <b>47,5 %</b>	sans objet
2006 : <b>NR</b>	
• <b>Part des usagers abonnés</b>	
2007 : <b>52,5 %</b>	sans objet
2006 : <b>NR</b>	

Calculées à partir des durées de stationnement cumulées.



# Parc public de stationnement payant

## Le Bouscat



### Périmètre d'attractivité 300 m

Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain assez contraint en matière de stationnement, le quartier de la barrière du Médoc, situé en bordure des boulevards rive gauche. La caractéristique principale du secteur est une activité commerciale de proximité forte sur le linéaire de l'avenue de la Libération. Les visiteurs sont donc les plus intéressés par l'usage de ce parc ainsi que les pendulaires (notamment de nombreux commerçants).

### Le Bouscat

**Adresse** : avenue de la Libération, Bordeaux

**Exploitant** : Parcube

**Capacité totale** : 132 places toutes non réservées

**Tarif horaire** : 0,60 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 39,00 €
- Résident mensuel : 25,00 €

161 abonnés en moyenne dont 45 résidents

+ 8 abonnés dont + 10 résidents par rapport à 2006 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)

### Recette par place par jour (euros TTC)

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>1,89 €</b>	<b>+ 16,1 %</b>
2006 : <b>1,63 €</b>	

### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse des deux premières heures, stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs légèrement supérieure à l'inflation.



# Parc public de stationnement payant

## Mérignac



### Mérignac

**Adresse** : place Charles de Gaulle, Bordeaux

**Exploitant** : Parclub

**Capacité totale** : 290 places toutes non réservées

**Tarif horaire** : 0,60 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

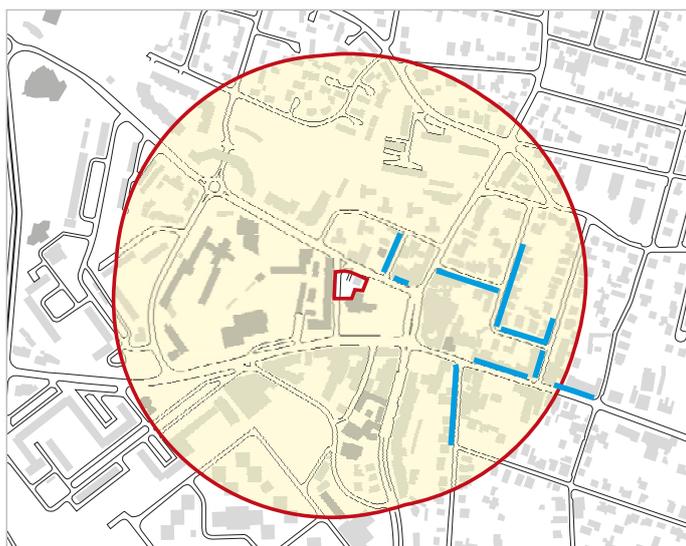
- Permanent mensuel : 39,00 €
- Résident mensuel : 25,00 €

109 abonnés en moyenne dont 19 résidents  
- 8 abonnés dont + 1 résidents par rapport à 2006 (soit une baisse du nombre d'abonnés non résidents)



### Recette par place par jour (euros TTC)

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>0,70 €</b>	<b>+ 18,0 %</b>
2006 : <b>0,59 €</b>	



### Périmètre d'attractivité 300 m

Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain peu contraint en matière de stationnement au centre ville de Mérignac, commune de la périphérie de Bordeaux.

Ce secteur attire tous les types d'usagers de la voiture par une grande mixité d'usage du bâti : équipements (administrations, écoles, commerces et habitations).

### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse des deux premières heures, stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs légèrement supérieure à l'inflation.
- Parclub indique que ce parc bénéficie du réaménagement des espaces publics dont fait l'objet le centre-ville et notamment de la baisse du nombre de places de stationnement (gratuit) en surface.



# Parc public de stationnement payant

## Pessac



### Pessac

**Adresse** : rue des Poilus, Pessac

**Exploitant** : Parcube

**Capacité totale** : 355 places toutes non réservées

**Tarif horaire** : 0,60 € la 1<sup>re</sup> heure de stationnement

#### Tarifs abonnements

- Permanent mensuel : 39,00 €
- Résident mensuel : 25,00 €

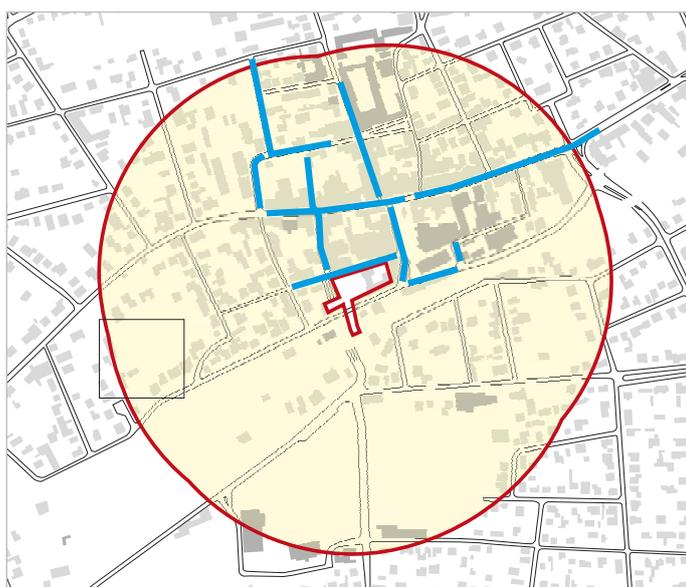
322 abonnés en moyenne dont 12 résidents

+ 8 abonnés dont + 3 résidents par rapport à 2006 (soit une hausse du nombre d'abonnés non résidents)



### Recette par place par jour (euros TTC)

• Recette / place / jour	Evolution 2006/2007
2007 : <b>1,21 €</b>	+ 8,3 %
2006 : <b>1,12 €</b>	



### Périmètre d'attractivité 300 m

Le périmètre d'attractivité du parc s'inscrit dans un tissu urbain assez peu contraint en matière de stationnement au centre ville de Pessac, commune de la périphérie de Bordeaux.

Ce secteur attire tous les types d'usagers de la voiture par une grande mixité d'usage du bâti : équipements (administrations, écoles), commerces et habitations.

On notera la proximité de la gare SNCF.

### Divers

- Evolution des tarifs horaires : hausse des deux premières heures, stabilité des tarifs jusqu'à 7 heures puis baisse jusqu'à 24 heures.
- Evolution des tarifs abonnés : hausse des tarifs légèrement supérieure à l'inflation.



## Autres parcs

Les parcs publics de stationnement payant qui sont évoqués ci-dessous présentent soit un manque de renseignements, soit une capacité réduite ou bien ont été fermés depuis. C'est pourquoi, ils n'ont pas fait l'objet d'une fiche synthétique dans ce document.

### Allée de Chartres

Le parc de stationnement des Allées des Chartres, d'une capacité de 380 places non réservées, est ouvert aux usagers horaires et abonnés. La recette / place / jour 2007 est de 5,82 € en moyenne (5,19 € en 2006), pour un tarif horaire de 1,70 € la première heure. On y dénombre 306 abonnés en moyenne en 2007 (+ 31 abonnés par rapport à 2006), dont 28 résidents.

### Alsace-Lorraine

Ce parc de stationnement est réservé aux abonnés et présente une capacité de 128 places. La recette / place / jour 2007 est de 2,50 € en moyenne (2,54 € en 2006). Le nombre moyen d'abonnés en 2007 est de 109 (- 3 abonnés par rapport à 2006).

### Bergonié

Le parc de stationnement Bergonié présente une recette / place / jour de 1,59 € en 2007 (- 0,20 € par rapport à 2006) pour une capacité de 64 places réservées aux abonnés. Ces derniers étaient en moyenne au nombre de 58 en 2007 dont 48 résidents (perte de 12 abonnés par rapport à 2006 dont - 2 résidents).

### Croix-de-Seguey

Le parc de stationnement Croix-de-Seguey (ouvert en octobre 2006 par Parcup) affiche une recette / place / jour de 1,47 € pour sa première année d'exploitation complète. La capacité offerte y est de 40 places uniquement réservées en abonnements aux résidents du quartier. Le nombre moyen d'abonnés en 2007 est de 39.

### Grands Hommes

Le parc de stationnement des Grands Hommes, d'une capacité de 413 places non réservées est ouvert aux usagers horaires et abonnés. La recette / place / jour s'élève en 2007 à 11,10 € (+ 0,47 € par rapport à 2006) pour un tarif horaire de 1,60 € la première heure.

D'un taux d'occupation moyen de 60 %, ce parc est occupé à 83 % (donnée exploitant) par des usagers horaires et 17 % par les abonnés.

Le nombre moyen d'abonnés en 2007 est de 97 (+ 36 par rapport à 2006).

### Lhôte

Le parc de stationnement Lhôte, uniquement réservé aux abonnés résidents, affiche une recette / place / jour de 2,11 € en 2007, pour une capacité de 106 places. Ces derniers étaient en moyenne au nombre de 128 en 2007 (+ 7 par rapport à 2006).

### Victor Hugo

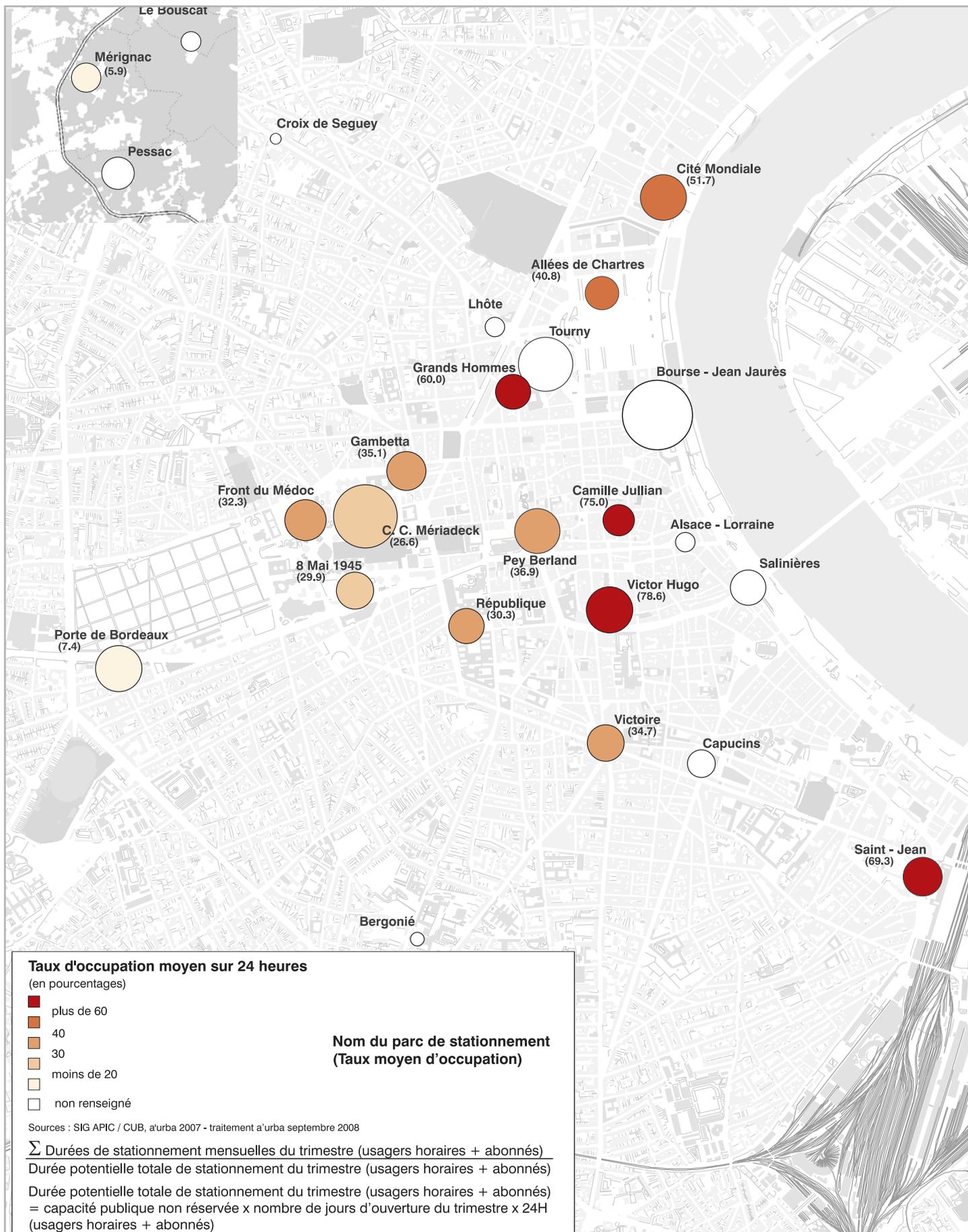
Le parc de stationnement Victor Hugo est d'une capacité non réservée de 725 places, accessibles aux usagers horaires et abonnés. La recette / place / jour en 2007 s'est élevée à 5,50 € en moyenne (- 0,01 € par rapport à 2006) pour un tarif de 1,70 € la première heure. Le nombre moyen d'abonnés en 2007 est de 811 (- 6 abonnés par rapport à 2006).

On retiendra que cette année le parc Capucins n'est toujours pas renseigné, aucune donnée n'étant obtenue à son sujet.



# Les indicateurs supplémentaires des parcs publics de stationnement payant

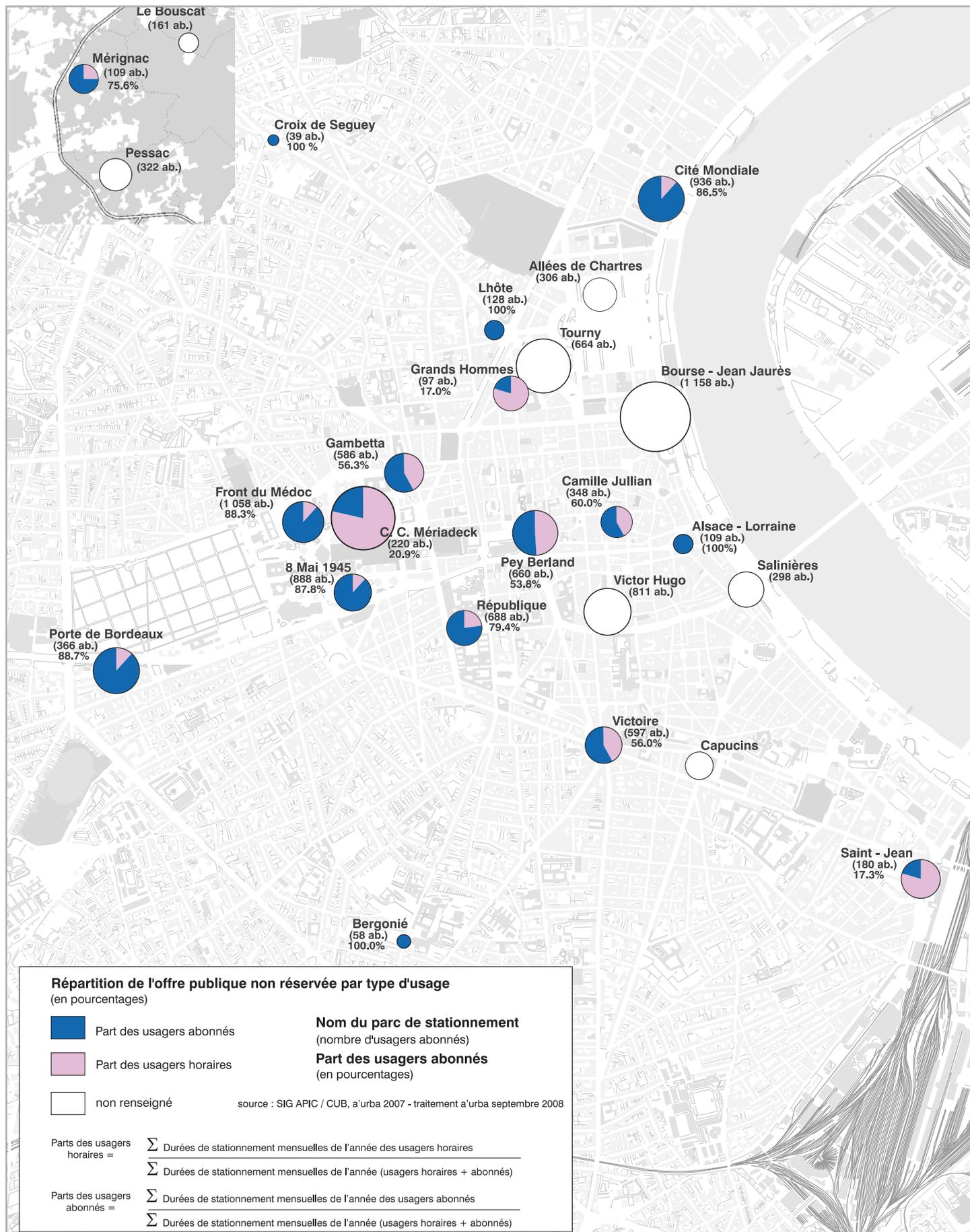
**Taux d'occupation moyen des parcs sur 24 heures** (à distinguer du taux d'occupation moyen diurne indisponible)





# Les indicateurs supplémentaires des parcs publics de stationnement payant

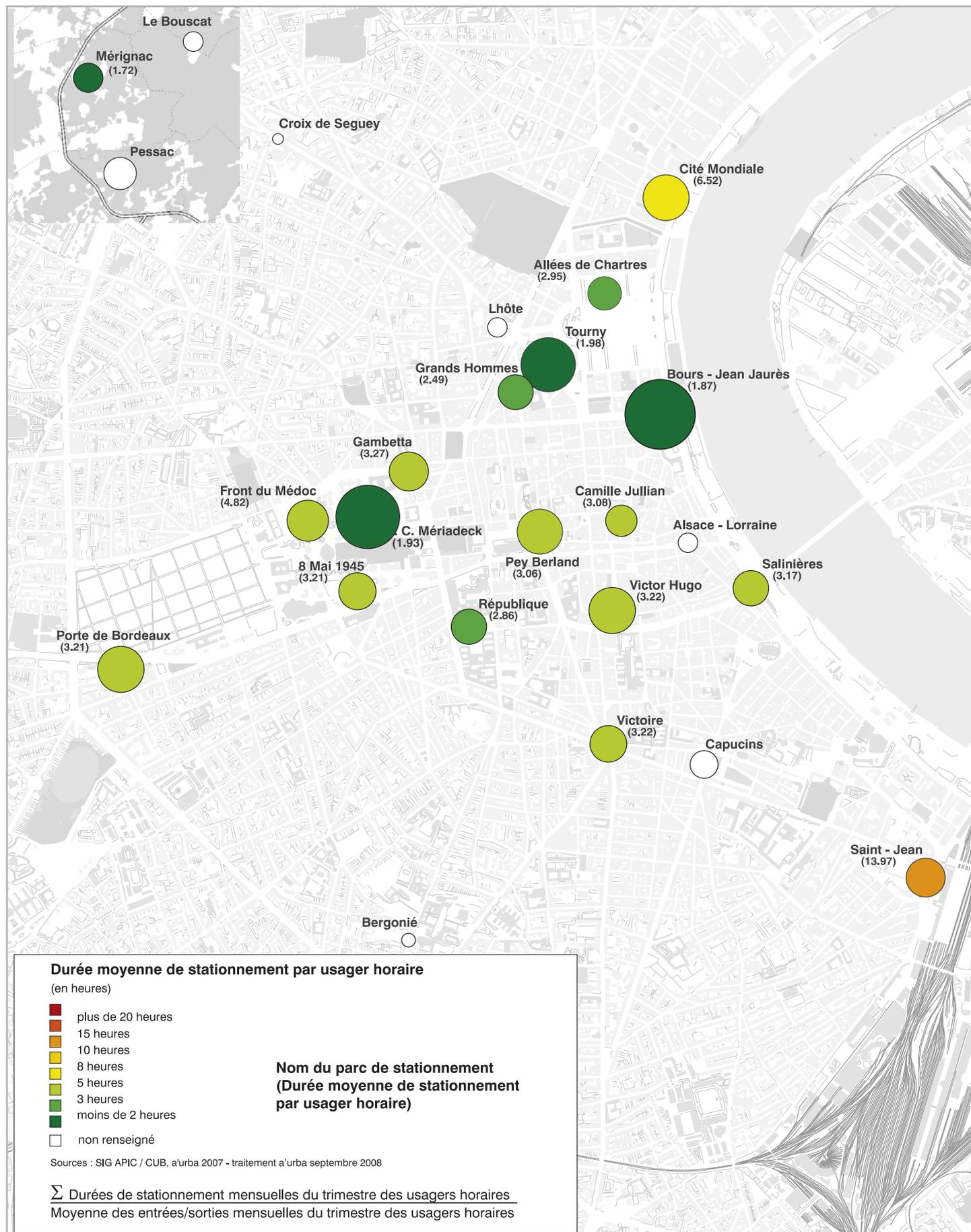
## Répartition de l'offre publique non réservée par type d'usage





# Les indicateurs supplémentaires des parcs publics de stationnement payant

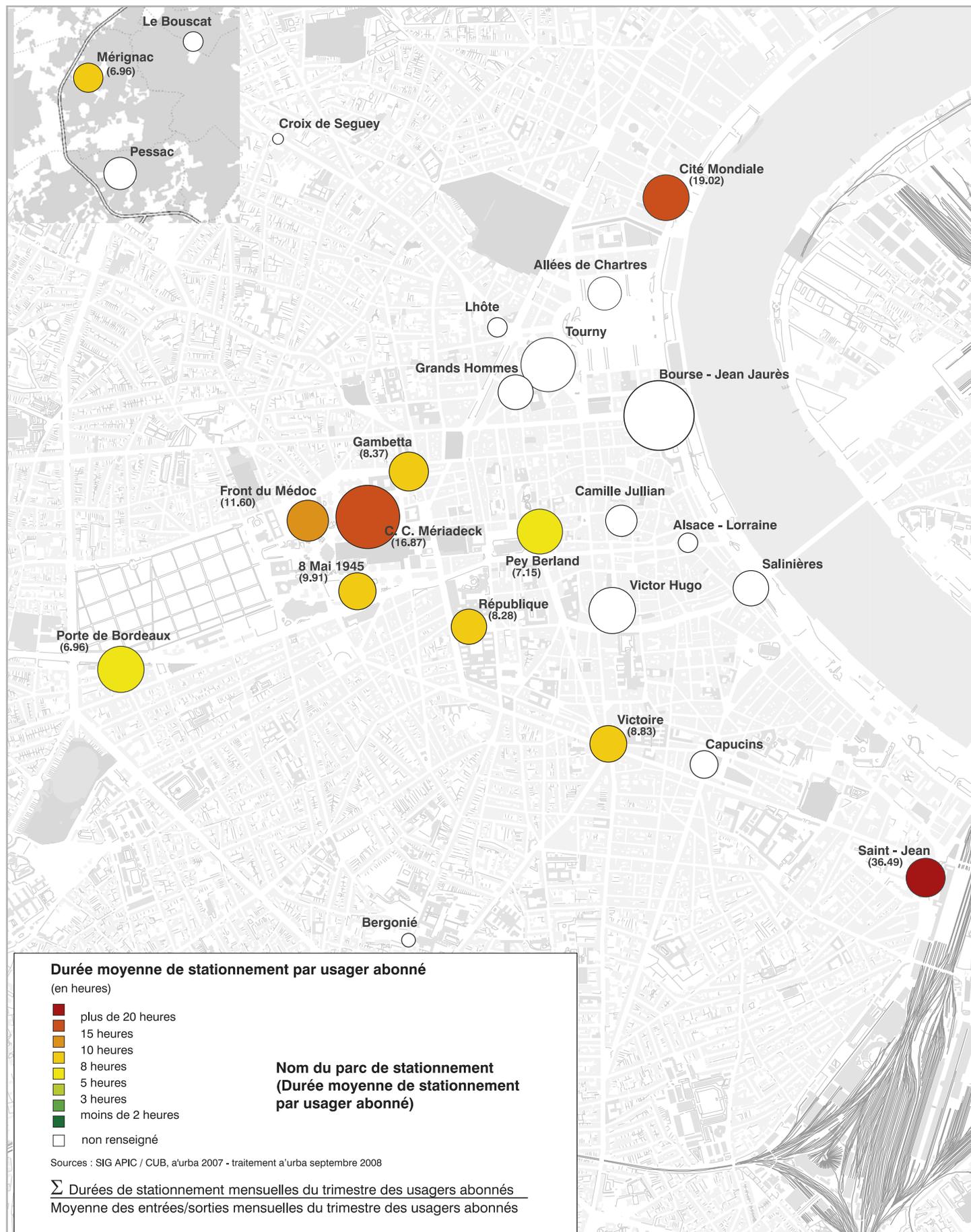
**Durée moyenne de stationnement des usagers horaires (pour un mouvement entrée-sortie)**





# Les indicateurs supplémentaires des parcs publics de stationnement payant

**Durée moyenne de stationnement des usagers abonnés (pour un mouvement entrée-sortie)**





Observatoire du stationnement de la CUB  
Agence d'urbanisme  
Bordeaux Métropole Aquitaine  
Hangar G2 - Bassin à flot n°1  
BP 71 - F-33041 Bordeaux Cedex  
tél.: 33 (0)5 56 99 86 33  
fax : 33 (0)5 56 99 89 22  
contact@aurba.org  
www.aurba.com